

# DOCUMENT D'ORIENTATION

Présenté à la commission exécutive des 24 et 25 mai 2023

Les propositions  
d'amendements  
sont à faire parvenir  
à l'UCR-CGT ou par mail à  
revendicatif.ucr@cgt.fr  
impérativement,  
avant le 6 octobre 2023

## L'ambition d'un syndicalisme de lutte pour toutes et tous les retraité·es

### **CHAPITRE I**

#### **Le contexte**

1. La crise sanitaire : la France démunie face à la pandémie
2. La période électorale de la présidentielle et des législatives
3. Le mouvement social

### **CHAPITRE II**

#### **Enjeux et perspectives**

1. La transition écologique
2. L'accès à une alimentation saine et diversifiée dans le respect de la biodiversité
3. Combattre les idées d'extrême droite
4. Militer pour une culture de paix et de désarmement

### **CHAPITRE III**

#### **La valeur du travail au centre des luttes sociales**

### **CHAPITRE IV**

#### **Les retraité·es dans la société et la situation particulière des femmes**

1. Les retraité·es dans la société
2. Prendre en compte la situation particulière des femmes retraitées

### **CHAPITRE V**

#### **Notre démarche revendicative**

1. Pouvoir d'achat
2. Reconquête de la Sécurité sociale pour une protection sociale solidaire et intergénérationnelle
  - a. La feuille de pension
  - b. Les retraité·es veulent vivre en bonne santé
  - c. Agir pour le droit à l'autonomie des personnes âgées
3. À la reconquête des services publics
4. Démarche en territoire
5. Numérique et dématérialisation
- 6 - Démarche unitaire - L'unité syndicale
- 7 - Droit et accès à la culture, aux loisirs et au sport
  - a. Droit à la culture
  - b. Droit aux activités physiques, sportives et de bien-être
  - c. Tourisme social

### **CHAPITRE VI**

#### **Syndicalisme spécifique retraité·es**

- 1 - Les retraité·es dans la CGT
- 2 - Bataille des idées
- 3 - Vie nouvelle
- 4 - Évolution de nos forces organisées



## 1 **CHAPITRE I: LE CONTEXTE**

2 *La période de ces trois années qui précède notre 12<sup>e</sup> congrès a été marquée par de*  
3 *forts événements qui ont impacté toute la société et aussi notre organisation.*

### 4 **1 - La crise sanitaire : la France démunie face à la pandémie**

5 Les retraité-es et les personnes âgées ont payé un lourd tribut à la pandémie  
6 de Covid-19: neuf personnes décédées sur dix avaient 65 ans et plus, notam-  
7 ment parmi les résidents des Ehpad. En revanche, les actionnaires, au travers  
8 des grands groupes comme Orpéa ou Korian, n'ont pas été déçus de leurs divi-  
9 dendes. La France n'était pas préparée à affronter cette pandémie.

10 Cependant, l'apparition de nombreux virus depuis 30 ans aurait dû mobiliser  
11 des moyens de prévention et de protection conséquents. C'est l'inverse qui a  
12 été fait. Les luttes des personnel·les soignant·es, en 2019, avaient révélé, avant  
13 la pandémie, la dégradation de notre système de santé. Ils-elles n'ont pas été  
14 entendu·es mais sanctionné·es et réprimé·es.

15 Les incohérences et les mensonges du Gouvernement sur la disponibilité des  
16 masques, des tests et des vaccins, pour dissimuler la pénurie, ont accentué la  
17 défiance de l'opinion à l'égard des institutions et de notre système de santé.  
18 Le résultat de cette politique a été la mise à l'arrêt quasi total de notre éco-  
19 nomie et ses conséquences désastreuses pour l'emploi et le pouvoir d'achat  
20 des retraité-es. Cette crise sanitaire a mis au grand jour les failles du système  
21 capitaliste qui régit nos sociétés: la politique du flux tendu et du zéro stock,  
22 la désindustrialisation de notre pays, la délocalisation de nombreuses produc-  
23 tions et la dévalorisation des métiers tournés vers l'humain, ceux de la santé, de  
24 l'éducation, de la cohésion territoriale et sociale.

25 La crise sanitaire a montré que la mondialisation libérale était le contraire de la  
26 solidarité et de la coopération. La concurrence que se sont livrée les États euro-  
27 péens et les États-Unis pour l'approvisionnement en masques est un exemple  
28 à comparer avec les mouvements de solidarité et de coopération des salarié·es  
29 dans la lutte contre le coronavirus. Le marché capitaliste, censé réguler le bon  
30 fonctionnement de l'économie et de la société, s'est avéré incapable de prévoir  
31 et de répondre à la crise sanitaire. Au contraire, la priorité donnée par Emmanuel  
32 Macron et ses prédécesseurs à l'enrichissement privé contre le service public, a  
33 désarmé notre système de santé et notre appareil productif.

34 La logique de marché s'est révélée incompatible avec l'intérêt général. Elle a  
35 démontré la faillite du modèle néolibéral en France et dans le monde. Seul le  
36 service public est garant de l'intérêt général. Ce sont bien les salarié·es des ser-  
37 vices publics, de l'agriculture, des transports et de la distribution qui, par un  
38 engagement et une solidarité sans faille, ont permis au pays de tenir.

39 Les retraité-es, comme l'ensemble de la population, ont fait l'expérience du rôle  
40 crucial des services publics et de leurs agent·es. Les politiques d'austérité me-  
41 nées depuis des décennies et la quête du moindre « coût social » ont affaibli la  
42 France, son système de santé, son potentiel économique, sa vie démocratique,  
43 et ont entamé gravement la confiance des citoyen·nes dans les institutions.  
44 Malgré tout, notre système de santé a répondu présent ainsi que nos services  
45 publics territoriaux: la Sécurité sociale, qui a financé le coût sanitaire à la place  
46 de l'État, a joué un rôle d'amortisseur social et l'assurance chômage a absorbé  
47 le chômage partiel.

### 48 **2 - La période électorale de la présidentielle et des législatives**

49 La réélection d'Emmanuel Macron a conclu un duel qu'une majorité écrasante  
50 d'électeurs espérait éviter. Il s'est trouvé reconduit par défaut, alors que la plu-  
51 part des Français·es estimaient que son bilan était mauvais (56 %), que, depuis  
52 cinq ans, la situation du pays s'était dégradée (69 %), que son programme était  
53 dangereux (51 %) et qu'il servait surtout les intérêts des privilégié·es (72 %). C'est  
54 donc uniquement par rejet de l'extrême droite que des millions d'électeur·rices



55 se sont résigné·es à voter pour un Président par défaut. Le Rassemblement na-  
56 tional (RN) engrangeant 2 600 000 voix de plus qu'en 2017, alors que Macron,  
57 victorieux, en perdait 2 millions.

58 Les élections législatives de juin 2022 n'ont fait que confirmer ce mouvement,  
59 en ne donnant au Président qu'une majorité relative et au RN un groupe avec  
60 89 député·es. Toutefois, une gauche rassemblée a permis d'avoir un bloc de  
61 député·es progressistes à l'Assemblée nationale. Ils avancent des propositions  
62 pour lesquelles nous nous battons. Pour autant, ce sont plutôt les projets de  
63 loi de droite qui trouvent écho dans l'hémicycle. Malheureusement, dans nos  
64 rangs de sympathisants, et parfois même parmi des syndiqué·es, la politique de  
65 l'extrême droite s'est banalisée.

66 Notre responsabilité est de leur montrer quels sont les votes des député·es RN à  
67 l'Assemblée nationale. Depuis juin 2022, ils ont voté contre : le Smic à 1 500 eu-  
68 ros nets, l'instauration d'un nouvel ISF, le gel du prix des loyers, la gratuité de  
69 l'éducation, l'indépendance du service public de l'audiovisuel, l'indexation  
70 des salaires et des pensions sur l'inflation, le blocage des prix sur les produits  
71 de première nécessité. Le RN surfe sur la misère des gens, sur la précarité, les  
72 difficultés de vie, pour développer son discours populiste visant à tromper les  
73 citoyen·nes et le rejet de l'autre. La CGT a toujours combattu les idées et les  
74 thèses d'extrême droite qui portent en elles le rejet de l'étranger, les racismes  
75 qu'ils soient liés à l'origine ethnique, à la religion, au genre ou à toutes les diffé-  
76 rences. Dans une bataille sans relâche, la CGT a publié de nombreux documents  
77 et argumentaires pour démontrer que ce sont les crises générées par le capita-  
78 lisme qui sont à l'origine de la montée des idées d'extrême droite. Nous mesu-  
79 rons aussi la poussée explosive des idées fascistes et du vote RN, en France, et  
80 la montée du fascisme dans de nombreux pays.

### 81 **3 - Le mouvement social**

82 Si la crise sanitaire a contraint les salarié·es et les retraité·es au confinement,  
83 rapidement la CGT et ses organisations ont su trouver les moyens pour dépass-  
84 ser cet isolement et veiller à garder le contact avec les syndiqué·es. Elles ont  
85 mis en place l'organisation de contacts permanents, de rencontres à domicile,  
86 de réunions syndicales en visioconférence ou par téléphone, afin de mainte-  
87 nir le lien permanent avec les retraité·es. L'objectif était que même avec une  
88 activité syndicale modifiée, parfois adaptée, voire ralentie, les retraité·es soient  
89 informé·es et ne se sentent pas enfermé·es dans leur isolement.

90 Le patronat s'est aussi adapté pour maintenir ses activités. Tout en restant silen-  
91 cieux, il a continué à peser sur tous les sujets sociaux et économiques, impac-  
92 tant la vie des salarié·es et des retraité·es.

93 Le télétravail, qui, dans un premier temps, a alléché les salarié·es par un sen-  
94 timent de liberté et d'autonomie dans son travail, a rapidement montré ses  
95 limites. Il a modifié les rapports humains, confortant l'individualisation au détri-  
96 ment du collectif.

97 Durant la période du Covid, si la crainte et la peur ont longtemps marqué les  
98 retraité·es, la continuité de l'activité revendicative a permis que leur mobilisa-  
99 tion se fasse progressivement. Les initiatives d'actions, les rassemblements et  
100 de manifestations ont pris de l'ampleur à chaque fois, tel que le 31 mars 2021  
101 et le 2 décembre 2021 avec 25 000 retraité·es à Paris pour le pouvoir d'achat.

102 Les retraité·es ont toujours répondu présents dans toutes les initiatives pro-  
103 fessionnelles et interprofessionnelles, en agissant de manière unitaire sur leurs  
104 revendications spécifiques : l'augmentation des pensions de retraites, une  
105 Sécurité sociale intégrale et la défense des services publics. Sans les citer toutes,  
106 pointons les initiatives qui ont marqué la période, depuis la crise sanitaire : les  
107 actions contre l'augmentation de la CSG, les pétitions et actions décentralisées  
108 pour obtenir 300 euros immédiatement, les pétitions et actions auprès des  
109 Carsat et de la Cnav pour l'obtention d'un bulletin de pension format papier,



110 ainsi que les rassemblements le 6 octobre 2022 devant l'Agirc-Arrco pour la  
111 revalorisation des retraites complémentaires et le 6 décembre 2022 devant  
112 les antennes du Medef qui porte de lourdes responsabilités dans la gestion de  
113 l'Agirc-Arrco, mais aussi des autres caisses de retraites complémentaires.

114 Face à une inflation galopante qui a atteint 7 % en décembre 2022, mesurons  
115 que nos 16 actions, menées avec le groupe des 9, ont abouti à faire croître les  
116 pensions de base et complémentaires dans des proportions bien plus impor-  
117 tantes que les 1 % que prévoyait le Gouvernement : 4 % au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour  
118 tous les régimes de base et 5,12 % au 1<sup>er</sup> novembre pour les retraites complé-  
119 mentaires de l'Agirc-Arrco. Le compte n'y est toujours pas, pour répondre aux  
120 besoins des retraité-es.

121 La consultation nationale des retraité-es, initiée par l'UCR-CGT, en janvier 2022,  
122 sur « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* », a recensé 6 000 réponses de  
123 retraité-es de toute la France.

124 Cela constitue un réel panel, bien plus large que la plupart des enquêtes d'opi-  
125 nion réalisées.

126 Exprimer ses besoins, n'est pas un acte naturel ni spontané, tant la société nous  
127 impose culpabilisation, résignation et privation.

128 L'analyse des résultats confirme la justesse du triptyque revendicatif. Dans leurs  
129 réponses, les retraité-es portent l'exigence d'une augmentation de leur pen-  
130 sion pour atteindre un montant égal à 2 000 euros mensuels. Ils sont 49 % à  
131 renoncer à des dépenses et 47 % à les hiérarchiser. 33 % ont des difficultés pour  
132 accéder aux transports urbains, 22 % renoncent à des soins, 42 % évoquent les  
133 déserts médicaux et 13 % ont recours à des associations, des magasins de dés-  
134 tockage, des épiceries solidaires, etc.

135 Nous faisons également le constat que 14 % des répondant-es se situent dans  
136 une tranche de niveau de retraite de 600 € à 1 200 € et que 10 % sont en des-  
137 sous du seuil de pauvreté. La question des petites retraites doit nous interroger.

138 Le projet de réforme des retraites, avec le recul de l'âge de départ à 64 ans et  
139 l'augmentation de la durée de cotisation jusqu'à 43 ans, a lancé, le 19 janvier  
140 2023, un mouvement social inédit, historique, rassemblant toutes les confédé-  
141 rations, organisations syndicales et organisations de jeunesse. Un mouvement  
142 social unitaire déterminé qui s'est inscrit dans la durée avec la volonté d'aller  
143 jusqu'au retrait de la réforme. Si au départ une partie des retraité-es semblait  
144 favorable au projet de réforme, force est de constater que l'unité du mouve-  
145 ment, le contenu de nos revendications et les arguments développés auprès  
146 des retraité-es et des salarié-es ont gagné l'opinion publique. En deux mois,  
147 l'opinion a basculé de 59 % à 90 % et, au fur et à mesure que les ministres  
148 développaient leurs mensonges sur les pensions minimales à 1 200 €, sur les  
149 prétendues avancées pour les femmes et sur la prise en compte des carrières  
150 longues, la mobilisation et la participation aux manifestations se sont ampli-  
151 fiées. En même temps, les Français-es se disaient favorables à faire payer les  
152 bénéficiaires de la crise.

153 Ce sont des millions de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es qui,  
154 depuis janvier, se rassemblent, manifestent et se mettent en grève et en grève  
155 reconductible. Les questions de l'emploi, de l'emploi industriel, des salaires,  
156 de l'échelle mobile, de l'augmentation des pensions de retraite, de l'accès à la  
157 santé, à l'hôpital comme en ville, face à la réduction du nombre de médecins  
158 et à l'amplification des déserts médicaux, et du maintien de services publics de  
159 proximité, sont au cœur du mouvement social. La crise sociale et économique  
160 s'est élargie à une crise démocratique, avec un Gouvernement qui a utilisé tous  
161 les moyens pour réduire le débat démocratique dans l'hémicycle et passer en  
162 force, à coup de 49.3, la réforme des retraites. Le Conseil constitutionnel, en  
163 censurant seulement 6 articles de la loi, a validé le recul de l'âge de départ à la  
164 retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités.



165 La loi promulguée, le combat continue. L'intersyndicale a fait du 1<sup>er</sup> mai 2023  
166 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des  
167 retraites et pour la justice sociale. Une telle mobilisation syndicale, unitaire et  
168 citoyenne, sur le travail et les retraites, est historique dans notre pays. Elle dé-  
169 montre l'importance d'avoir des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et  
170 environnementaux.

171 Ce mouvement social inédit, historique, porté par 90 % des salarié-es et des  
172 citoyen-nes, est une richesse sociale, collective, intergénérationnelle. Il est por-  
173 teur de confiance et d'espoir pour construire une société plus juste et solidaire.

174 À nous retraité-es, jeunes et salarié-es de continuer à faire partager nos argu-  
175 ments pour nourrir et élever les niveaux de conscience.

## 176 **CHAPITRE II : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

177 *Les scientifiques du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat*  
178 *(Giec) alertent, depuis des années, sur le réchauffement climatique et l'urgence de faire*  
179 *face « maintenant ou jamais » à un défi inédit pour l'humanité et pour chacun de nous.*

### 180 **1 - La transition écologique**

181 L'inquiétude est largement répandue sur ces questions, notamment avec les  
182 effets du dérèglement climatique dans nos régions. Ces dernières années ont  
183 été fortement marquées par ces événements, avec des milliers d'hectares brû-  
184 lés, des sécheresses intenses, la pénurie d'eau, une fonte des glaces polaires,  
185 des tempêtes catastrophiques et le déclin de la biodiversité.

186 La transition écologique doit devenir un axe de bataille des retraité-es CGT, au  
187 même titre que leurs revendications en matière de pouvoir d'achat et de qua-  
188 lité de vie. Mettre fin à l'angoisse « des fins de mois » et à celle de la « fin du  
189 monde », c'est un seul et même combat.

190 Pour la CGT, la transition écologique ne peut se résumer aux efforts demandés  
191 aux populations. C'est le sens des campagnes de culpabilisation qui tendent à  
192 masquer la responsabilité des multinationales et des gouvernements dans le re-  
193 fus ou le report des mesures qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre.

194 Le rapport de l'ONU du 4 avril 2022, sur le changement climatique, indique que  
195 les émissions de carbone nocives n'ont jamais atteint un niveau aussi haut.

196 Pour la CGT, la responsabilité historique, devant laquelle la France est placée,  
197 impose un objectif très ambitieux : réduire de 40 %, d'ici 2030 (référence 2019),  
198 les émissions de gaz à effet de serre.

199 Si la Cop 27 s'est achevée par un accord qui acte le financement des dommages  
200 subis par les pays touchés par les catastrophes climatiques, elle n'a pas pro-  
201 gressé sur les causes du réchauffement climatique.

202 La transition écologique passe par une vraie réflexion sur l'industrie, la re-  
203 cherche, le développement, les transports (fret et voyageurs), l'urbanisme et  
204 l'instauration des aides publiques.

#### 205 Les retraité-es CGT doivent :

- 206 ● s'engager dans le développement des transports en commun et du ferro-  
207 viaire, en stoppant, notamment, les suppressions des lignes ferroviaires au  
208 profit du transport routier ;
- 209 ● dénoncer les activités polluantes dangereuses pour la santé, notamment  
210 pour les personnes âgées ;
- 211 ● renforcer les actions pour le déploiement des services publics de proximité  
212 pour réduire les déplacements ;
- 213 ● défendre la protection de l'eau comme étant un bien commun qui doit être  
214 soustrait aux appétits privés ;
- 215 ● soutenir les productions locales en favorisant les circuits courts.



216 La transition énergétique suppose de répondre aux besoins en énergie de la  
217 population et de l'activité économique. Aujourd'hui, le développement des  
218 énergies renouvelables sert surtout de terrain à la spéculation pour les entre-  
219 prises privées, très loin de la réponse aux besoins des populations.

220 La proposition de la CGT d'un mix énergétique, associant le nucléaire au déve-  
221 loppement jusqu'à maturité des énergies renouvelables, doit être défendue  
222 pour concilier la transition énergétique, écologique et les réponses aux besoins  
223 sociaux.

224 Ce sont plus de 11 millions de citoyen·nes qui sont concerné·es par la précarité  
225 énergétique, en France.

226 Le dossier traité dans *Vie nouvelle* n° 225 (sept-oct 2021), sur les enjeux clima-  
227 tiques que nous traversons, nous apporte un éclairage qui resitue le débat sur  
228 l'opposition entre emploi et climat, entre urgence sociale et environnementale.

229 **Le congrès décide de :**

230 ● **soutenir et d'agir dans les actions favorisant la transition écologique,**

231 ● **agir pour un urbanisme raisonné et citoyen,**

232 ● **agir à l'adaptation de l'urbanisme et des transports pour répondre**  
233 **à l'urgence climatique, à l'enjeu environnemental et à la santé**  
234 **publique.**

## 235 **2 - L'accès à une alimentation saine et diversifiée dans le respect** 236 **de la biodiversité**

237 Cet objectif recouvre de nombreux enjeux, de la santé publique à l'environ-  
238 nement, en passant par la production agricole, la reconquête industrielle et  
239 l'aménagement du territoire.

240 Ces enjeux exigent une maîtrise de la politique agricole et alimentaire nationale,  
241 garantissant la souveraineté alimentaire du pays et permettant la construction  
242 de coopérations internationales mutuellement avantageuses en Europe et  
243 dans le monde. L'agriculture française doit être en capacité de répondre aux  
244 besoins alimentaires, en quantité et en qualité, de la population, respectueuse  
245 de l'environnement et soucieuse de sauvegarder les ressources naturelles.

246 L'accès de toutes et tous, actif·ves, jeunes et retraité·es, à une alimentation saine  
247 et diversifiée, à des prix socialement acceptables, induit un encadrement et un  
248 contrôle public des prix. Cela doit se faire de la production agricole à la distri-  
249 bution, en passant par l'industrie alimentaire.

250 L'alimentaire, comme l'eau, sont d'une telle importance pour la vie, qu'il faut  
251 briser le carcan de la propriété privée. La logique de rentabilité financière à tout  
252 prix montre sa nocivité au travers des scandales sanitaires.

253 Le processus industriel, en tant que tel, n'est pas en cause. Se nourrir pourrait  
254 être plus sûr si l'alimentation était soustraite de la recherche effrénée de profits,  
255 inhérente au système capitaliste. La nationalisation réellement démocratique  
256 des groupes dominants, en donnant le pouvoir aux travailleuses et aux travail-  
257 leurs, est une exigence fondamentale.

258 Une planification nationale définie démocratiquement revêt un caractère in-  
259 contournable pour une agriculture respectueuse de la santé et pour une ali-  
260 mentation répondant aux besoins.

261 Elle permettrait une gestion planifiée des ressources naturelles, dans une pers-  
262 pective durable et intergénérationnelle, et une relocalisation des industries ali-  
263 mentaires en fonction des bassins de production et de consommation.

264 Le développement de l'artisanat alimentaire a toute sa place en tant que com-  
265 merce de proximité pour le « vivre ensemble », tant en zones urbaines que  
266 rurales.



267

**Le congrès décide de :**

268

● **repenser la production dans son intégralité et défendre une agriculture de proximité,**

269

270

● **favoriser les circuits courts, en soutenant l'artisanat alimentaire et la coopération entre producteur-trices et travailleur-euses de la terre,**

271

272

● **agir pour assurer un revenu décent aux agriculteur-trices et aux salarié-es du secteur, et un contrôle public accru de la filière agroalimentaire.**

273

274

275 **3 - Combattre les idées d'extrême droite**

276

La crise du capitalisme ne cesse de s'accroître. Certains nous font la promesse de nous sortir de cette crise, mais cette sortie peut prendre une direction autoritariste, raciste, xénophobe et réactionnaire.

277

278

279

Des boucs émissaires sont désignés afin de masquer les véritables responsabilités. La haine, la violence, la division sont devenues les méthodes et le programme de l'extrême droite.

280

281

282

En France, en Europe, dans le monde, les élections politiques ainsi que certains mouvements populistes montrent le poids grandissant de l'extrême droite qui menace partout.

283

284

285

Sous des formes différentes de l'Italie (où Giorgia Meloni se réfère à Mussolini) à la Suède, la Hongrie, la Pologne, la Russie, le Brésil, les USA, l'Inde, Israël, en passant par la France, l'extrême droite place ses thématiques racistes et xénophobes au cœur des débats syndicaux et politiques.

286

287

288

289

Dans le même temps, mesurons que les discours lissés et banalisés masquent les dangers du RN.

290

291

Dans notre pays, aux dernières élections législatives, 89 députés RN sont entrés à l'Assemblée nationale et ils votent :

292

293 Contre :

294

● l'augmentation des salaires (Smic) et des pensions,

295

● le rétablissement de l'ISF,

296

● l'augmentation du taux de CSG sur les revenus du capital, etc.

297 Mais pour :

298

● la fin des droits de l'assurance chômage après abandon de poste (présomption de démission laissée à l'appréciation du seul employeur),

299

300

● la limitation du droit de vote des travailleuses-précaries aux élections professionnelles,

301

302

● la réduction du droit à l'assurance chômage des étrangers hors Union Européenne, etc.

303

304

● Les retraité-es, les salarié-es ne doivent pas être dupes. Nous ne devons pas banaliser le fascisme dans notre pays, comme en Europe ou dans le monde.

305

306 **Le congrès décide :**

307

● **que l'UCR ainsi que l'ensemble de ses organisations (professionnelles, UFR, territoriales, USR) refusent tout dialogue avec tous les élus d'extrême droite (parlementaires, maires, etc.),**

308

309

310

● **que nos publications contre les idées de l'extrême droite doivent être beaucoup plus diffusées et appeler au débat,**

311

312

● **de programmer des journées d'étude sur ce sujet, en lien avec la Confédération, pour toutes nos organisations,**

313

314

● **de combattre l'imposture sociale du RN à partir de nos valeurs et argumentaires.**

315



#### 316 **4 - Militer pour une culture de paix et de désarmement**

317 Le monde va mal. La situation internationale a vu la crise du capitalisme s'accé-  
318 lérer avec une montée des droites extrêmes, du fascisme, à travers le monde.

319 Cela a été les élections de Trump aux USA et de Bolsonaro au Brésil, même  
320 si depuis ils ont été battus. En Inde, également, c'est l'extrême droite qui est  
321 au pouvoir, depuis 10 ans, avec Narendra Modi. En Europe, tous les pays sont  
322 touchés, la Suède, la Pologne, la Hongrie, l'Italie où l'extrême droite a pris le  
323 pouvoir. Elle a eu une forte poussée en Espagne, en Allemagne et en France.

324 Les conflits se multiplient : l'Ukraine, le Yémen, la Syrie, le Mali, la Palestine, l'Af-  
325 ghanistan, pour ne citer qu'eux. Certains s'installent, d'autres existent depuis de  
326 nombreuses années, d'autres encore sont sous-jacent, telle la tension entre la  
327 Chine et les USA autour de Taiwan. Les premières victimes de ces conflits sont  
328 les populations civiles, les plus démunis et plus particulièrement, les enfants. En  
329 temps de guerre, les libertés syndicales sont attaquées : interdiction de reven-  
330 diquer, de manifester, remise en cause des droits sociaux et de la démocratie.

331 La situation géopolitique du monde est en train d'être bouleversée. Avec l'ef-  
332 fondrement du camp progressiste, l'impérialisme américain et le capitalisme  
333 européen pensaient avoir gagné la bataille.

334 Mais la création de la Bric (Brésil, Inde, Russie, Chine) , en 2009, qui s'est élargie  
335 à l'Afrique du Sud en 2011, puis au Mexique, a changé la donne. Elle représente  
336 40 % de la population mondiale, 27 % du PIB mondial, en 2011, avec une pro-  
337 jection à 40 % en 2025. La création de l'OCS (Organisation de coopération de  
338 Shanghai) regroupe 9 pays et représente 50 % de la population mondiale. Ces  
339 organisations contestent, tant sur le plan économique que militaire, les hégé-  
340 monies américaines et le capitalisme européen.

341 Parallèlement, le monde semble vouloir entrer dans une économie de guerre,  
342 en relançant la course aux armements. Les budgets militaires ne cessent de  
343 croître, à l'exemple de la France où la loi de programmation militaire est passée  
344 de 295 milliards d'euros (2019/2025) à 413 milliards pour 2024/2030, soit plus de  
345 40 % d'augmentation.

346 La paix semble introuvable dans certaines parties du monde où les ventes  
347 d'armes explosent et les attentats se multiplient. Les questions de paix doivent  
348 être posées avec plus de force et de détermination. Lutter contre les inégalités  
349 sociales est inséparable des conditions nécessaires à une paix durable.

350 L'UCR-CGT pense qu'il faut renforcer l'action de la Ferpa (Fédération euro-  
351 péenne des retraité-es et des personnes âgées) sur les questions de paix et de  
352 désarmement. Avec 10 millions de membres, elle est l'organisation la plus re-  
353 présentative des retraité-es en Europe. Elle a besoin d'être davantage présente  
354 et plus revendicative dans tout ce qui fait la situation économique, sociale et  
355 de paix.

356 Des réunions en intersyndicale se tiennent avec les organisations membres de  
357 la Ferpa (CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA, CGC-CFE), afin de préparer les réunions  
358 des commissions exécutives.

#### 359 **Le congrès décide de :**

- 360 ● **développer les initiatives internes pour que les questions de la paix**
- 361 **ne soient plus seulement présentes dans les moments de tension**
- 362 **internationale,**
- 363 ● **exiger de la France, sa sortie de l'Otan,**
- 364 ● **mener une bataille pour redonner à l'ONU son rôle : maintenir la paix**
- 365 **et la sécurité internationale, protéger les droits de l'homme, fournir**
- 366 **l'aide humanitaire, promouvoir le développement durable,**
- 367 ● **exiger de la France, la ratification du traité d'interdiction des armes**
- 368 **nucléaires (TIAN),**

369  
370  
371  
372  
373  
374  
375

- mener des campagnes pour réduire nos dépenses militaires au strict minimum, afin d'assurer la défense et la sûreté de notre territoire,
- développer les coopérations avec l'ensemble des organisations nationales, voire internationales, qui partagent nos valeurs et qui œuvrent pour la paix,
- organiser des conférences européennes pour la paix et le désarmement, sous l'égide de la Ferpa.

### 376 **CHAPITRE III : LA VALEUR DU TRAVAIL AU CENTRE** 377 **DES LUTTES SOCIALES**

378 Avec la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, suivie d'une inflation re-  
379 cord, la baisse du pouvoir d'achat, la dégradation de notre système de santé,  
380 de la Sécurité sociale, comme des services publics et une réforme des retraites  
381 destructrice, la question fondamentale des inégalités sociales est au centre du  
382 mouvement social inédit qui ébranle le pays depuis des mois.

383 Cette question figure aussi en tête des revendications des millions de salarié-es  
384 et retraité-es. Le partage des richesses ne peut pas relever uniquement d'une ap-  
385 proche purement « redistributive ». Car si on se contente de poser uniquement  
386 la question du partage, cela reviendrait à supposer que le « gâteau » est satis-  
387 faisant à tous les égards, sauf en ce qui concerne son partage.

388 C'est par le travail, par la capacité des femmes et des hommes à travailler, que  
389 se créent les richesses, dont la « plus-value » est accaparée par le patronat, les  
390 actionnaires et les marchés financiers.

391 Cette logique patronale et libérale se traduit, depuis plusieurs années, par une  
392 pression sur les salaires, le niveau des pensions de retraite avec un abandon de  
393 pans entiers de l'activité économique et des services publics ayant pour consé-  
394 quence plus de souffrance, plus de pauvreté parmi les plus démunis-es.

395 Parmi ses 68,7 millions d'habitant-es, dont 25,1 millions de salarié-es et 17,3 mil-  
396 lions de retraité-es, la France compte une personne sur sept en situation de  
397 pauvreté monétaire. Autrement dit, 15 % de la population vit avec un revenu  
398 mensuel inférieur à 1 000 euros et n'a plus accès à un ensemble de biens et de  
399 services publics, pour vivre dignement. Beaucoup de retraité-es se retrouvent  
400 dans une situation de paupérisation, de précarité et de pauvreté, où les femmes  
401 sont surreprésentées.

402 Cette réalité n'est pas une fatalité, mais le résultat d'une logique financière des  
403 multinationales qui imposent leurs exigences de rentabilité et de profits tou-  
404 jours plus élevés.

405 Dans le monde, la France n'est pas isolée, les inégalités sociales se creusent.  
406 Depuis 1980, le 1 % des plus hauts revenus a capté 30 % des richesses produites  
407 et possède près de la moitié des richesses mondiales.

408 Les milliardaires n'ont jamais été aussi nombreux et aussi riches. Dans le même  
409 temps, 1 personne sur 10 vit dans l'extrême pauvreté et près de la moitié de la  
410 population mondiale vit avec moins de 5,50 dollars par jour.

411 Les femmes constituent la majorité des pauvres, avec 435 millions d'entre  
412 elles qui vivent sous le seuil d'extrême pauvreté. Avec la crise sanitaire liée au  
413 Covid-19, 47 millions de femmes ont basculé dans la misère.

414 Les services publics subissent aussi cette logique économique et financière.  
415 Presque partout, les services publics sont morcelés privatisés et subissent des  
416 coupes dans leurs financements et leurs capacités.





417 En France, l'Insee révèle que les inégalités repartent à la hausse très fortement  
418 depuis 2018.

419 Les 42 milliardaires français se partagent un patrimoine de 544,5 milliards d'euros,  
420 qui a bondi de 439 % en 10 ans. C'est plus qu'en Allemagne, aux États-Unis  
421 ou encore au Royaume-Uni.

422 En 2022, les entreprises du secteur marchand non agricole et non financier ont  
423 versé 276 milliards euros, un record. 500 sociétés multinationales pèsent sur  
424 les choix politiques avec 41 % de la valeur ajoutée et 34 % de l'emploi du pays.

425 Dans le même temps, la France se désindustrialise fortement, avec 15 % des  
426 emplois et 10 % du PIB en moins, en 2020. Le poids des services dans l'économie  
427 devient majoritaire.

428 Depuis 2000, la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de 10 %. Si la  
429 part des salaires dans le PIB était restée au même pourcentage, cela représen-  
430 terait près de 250 milliards d'euros sur la masse salariale avec un impact positif  
431 pour le financement de la Sécurité sociale et la retraite.

432 L'impôt est un levier majeur pour réduire les inégalités et répondre aux besoins  
433 sociaux et environnementaux. Or ces dernières décennies, les grandes entre-  
434 prises et les plus fortuné-es n'ont jamais connu des taux d'imposition aussi  
435 bas. Selon l'Insee, la suppression de l'impôt sur la fortune (ISF), la création d'un  
436 impôt forfaitaire sur le capital, la suppression de la cotisation sur l'impôt sur la  
437 valeur ajoutée (CVAE), ainsi que les exonérations de cotisations ont favorisé les  
438 marges et profits des entreprises et les dividendes des actionnaires.

439 Il y a urgence à se réapproprier la valeur du travail, source de création des ri-  
440 chesses et de justice sociale qui s'appuie sur trois piliers :

441 ● la Sécurité sociale,  
442 ● les services publics,  
443 ● le niveau des salaires et des pensions de retraite.

444 Mais aussi pour des raisons de défis environnementaux, car on ne peut séparer  
445 l'idée d'une autre répartition de la richesse produite, avec le besoin de sortir des  
446 logiques de rentabilité financière qui s'accaparent la nature, des femmes et des  
447 hommes qui vivent de leur salaire.

448 Le mouvement social, inédit par le rejet majoritaire des salarié-es et des  
449 retraité-es de la réforme de la retraite de Macron, est porteur, aussi, de plus de  
450 justice sociale, d'une autre utilisation de la richesse produite par le travail.

451 La hausse des salaires est une première priorité. À cet égard, une hausse signifi-  
452 cative du Smic à 2 000 €, comme le revendique la CGT, est nécessaire. Il en va de  
453 même en ce qui concerne les pensions de retraites, afin de maintenir le pouvoir  
454 d'achat. Les écarts salariaux entre les femmes et les hommes sont le reflet de  
455 cette injustice sociale discriminatoire. L'égalité salariale reste à conquérir.

456 **Le congrès décide de :**

- 457 ● **se mobiliser sur les questions de la valeur du travail et de la redistri-**  
458 **bution des richesses produites,**
- 459 ● **créer les conditions pour une Sécurité sociale intégrale avec un**  
460 **financement à 100 % par les cotisations sociales,**
- 461 ● **maintenir un système de retraite par répartition et à prestations**  
462 **définies,**
- 463 ● **exiger le départ à la retraite, à taux plein, à l'âge légal de 60 ans ou**  
464 **de 55 ans, pour les salarié-es exposé-es à des travaux pénibles, et le**  
465 **maintien des régimes « pionniers ».**



## 466 **CHAPITRE IV : LES RETRAITÉ·ES DANS LA SOCIÉTÉ** 467 **ET LA SITUATION PARTICULIÈRE DES FEMMES**

### 468 **1 - Les retraité·es dans la société**

469 Sur les 30 dernières années, l'évolution démographique, due à l'allongement  
470 de l'espérance de vie, fait que les retraité·es seront, d'ici peu, 17 millions, soit  
471 un tiers de la population, dont 6 millions de plus de 75 ans. Si l'espérance de  
472 vie a progressé, pour se situer entre 80 ans pour les hommes et 85 ans chez  
473 les femmes, 2020 et 2021 ont été deux années tragiques à cause de la Covid-19  
474 qui a eu de lourdes conséquences sur la surmortalité des anciens et qui a fait  
475 régresser l'espérance de vie de six mois chez les hommes et de deux mois chez  
476 les femmes.

477 Dans les 15 prochaines années, un tiers de la population sera en étude ou en  
478 formation, un tiers en activité et un tiers à la retraite. Les retraité·es jouent un  
479 rôle essentiel dans le fonctionnement de la société.

480 Ils sont une force économique considérable, les retraites représentent 270 mil-  
481 liards d'euros injectés dans l'économie du pays. Combien d'emplois, directs et  
482 indirects, quels que soient les secteurs, dépendent de cette classe d'âge ?

483 Les retraité·es contribuent à l'animation de nombreuses strates de la société.  
484 Ils et elles sont des aidants de la vie familiale, 33 % des retraité·es soutiennent  
485 financièrement leurs enfants et donnent 23 millions d'heures par semaine pour  
486 la garde des petits-enfants, mais ils et elles aident aussi les personnes de leur  
487 entourage en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

488 Les retraité·es représentent 50 % des dirigeant·es et des président·es d'associa-  
489 tions, mais aussi 69 % des maires, etc.

490 Les retraité·es sont, également, une force politique, d'autant qu'ils et elles sont  
491 très attaché·es à la vie démocratique et sont des électeurs·rices fidèles, particu-  
492 lièrement opposé·es aux extrêmes droites.

493 Les retraité·es expriment des aspirations générales et des besoins spécifiques  
494 (hausse de leur pouvoir d'achat, maintien, développement et organisation des  
495 services publics, logement, transport, culture, santé, prise en charge de la perte  
496 d'autonomie, etc.). La solidarité entre générations, facteur de cohésion sociale,  
497 doit irriguer tout projet de société. Chaque acquis des retraité·es participe, de  
498 fait, à des progrès pour les actif·ves qui seront un jour retraité·es. Cela implique  
499 des choix politiques, syndicaux et sociaux.

500 Le rôle du·de la retraité·e, créateur·rice de lien social, passeur·se de mémoire et  
501 d'expérience, doit être affirmé et valorisé dans une société qui reconnaît l'acti-  
502 vité sociale à sa juste valeur.

503 Si le constat de ce que représente les retraité·es dans la société est évident, in-  
504 contournable, on a pourtant, la perception que les choix politiques favorisent,  
505 de plus en plus, l'exclusion des retraité·es et cherchent à désintégrer les valeurs  
506 intergénérationnelles au profit de calculs politiques capitalistes. Le discours du  
507 Gouvernement cherche à faire passer les retraité·es pour des charges ou des  
508 nantis. Certains politiques n'hésitent pas à les pointer du doigt, en les accusant  
509 d'être responsables de la crise, tant économique qu'environnementale, alors  
510 que les retraité·es ne sont nullement responsables du niveau bas des salaires et  
511 de la précarité des jeunes.

512 L'insuffisance de la revalorisation des pensions, le gel des retraites complémen-  
513 taires et l'instauration de la Contribution additionnelle de solidarité pour l'auto-  
514 nomie (Casa), payée par les seul·es retraité·es imposables, se sont cumulés aux  
515 autres hausses de prélèvements. Pour justifier de nouvelles ponctions sur les  
516 pensions, le Gouvernement ne manque pas d'affirmer que les retraité·es ont un  
517 niveau de vie supérieur à la moyenne des Français·es, sous-entendant ainsi que  
518 la baisse induite des pensions ne serait qu'une mesure de justice et de solidarité  
519 vis-à-vis des jeunes. Les montants très bas des pensions, majoritairement celles



520 des femmes, contraient cette stratégie. Alors, le Gouvernement martèle que le  
521 patrimoine des retraité-es est plus élevé que celui des plus jeunes, sans préciser  
522 qu'il est très inégalement réparti.

523 Le poids économique important qu'ils représentent dépend de leur pouvoir  
524 d'achat, qui s'amenuise pour la majorité d'entre eux-elles, principalement pour  
525 les femmes, d'année en année. Pour arrondir leurs fins de mois, de plus en plus  
526 de retraité-es continuent de travailler. Ce sont, bien souvent, les retraité-es les  
527 plus pauvres qui doivent encore payer un loyer et renoncer à se soigner (faute  
528 de mutuelle qui représente plus de 10 % de leur retraite), à bien se nourrir et  
529 aux loisirs.

530 Ce Gouvernement sans vergogne n'hésite pas à affirmer que les senior-es ont  
531 moins souffert de la crise sanitaire que les actif-ves. Non seulement les plus  
532 ancien-nes ont versé un lourd tribut en vies humaines mais les retraité-es se  
533 retrouvent, pour beaucoup, dans un isolement social.

534 La place des retraité-es se mesure aussi dans l'évolution de la société, impulsée  
535 par des choix politiques mis en œuvre par les administrations, les institutions  
536 et les entreprises. Tous et toutes plébiscitent les services publics qui, par leur  
537 présence, contribuent à l'aménagement des territoires. Les retraité-es se mo-  
538 bilisent, en masse et dans la durée, contre les projets de fermeture de gares,  
539 de lignes ferroviaires, de bureaux de Poste, d'hôpitaux, de services publics de  
540 proximité rendus par les collectivités territoriales. De même, ils et elles parti-  
541 cipent aux actions contre la libéralisation du marché de l'énergie. Depuis cette  
542 libéralisation, il y a 15 ans, le coût de l'électricité a augmenté de 60 %. Le dé-  
543 mantèlement d'EDF contribue à accentuer l'envolée des prix. Le manque de lo-  
544 gements sociaux et le coût élevé des loyers sont aussi des problèmes cruciaux.

545 La retraite n'est pas synonyme d'immobilité. Au contraire, il s'agit d'une période  
546 propice aux déménagements pour les générations du baby-boom mainte-  
547 nant retraitées. Pour beaucoup d'entre eux-elles, changer d'habitat permet de  
548 s'adapter et de conserver le plus longtemps possible la capacité d'agir. Cela per-  
549 met, aussi, parfois, par un changement de région, de profiter d'une vie nouvelle  
550 qui était inaccessible lors de l'activité professionnelle.

551 Certain-es partent loin, à la recherche d'un endroit où le climat est favorable,  
552 où la vie est moins chère. D'autres veulent vivre non loin de leurs proches ou  
553 de services appropriés (transports, commerces, établissements de santé, etc.).

554 Chacun-e s'adapte aux bouleversements, que ce soit dans sa vie familiale ou  
555 son environnement social et économique. C'est souvent le moment de rééva-  
556 luer l'adéquation du logement avec ses envies et ses besoins avec l'avancée en  
557 âge. Certain-es retraité-es sont moins enclin-es à déménager et confortent leur  
558 « ancrage résidentiel » en améliorant leur logement. La loi sur l'adaptation de la  
559 société au vieillissement ne consent que de trop faibles avancées et ne répond  
560 pas aux réflexions sur le logement adapté au vieillissement et sur le maintien  
561 à domicile.

562 Il faut intégrer le vieillissement dans une réflexion plus large et ne pas le ré-  
563 duire à un problème médical ou social. La solidarité entre générations, facteur  
564 de cohésion sociale, doit irriguer tout projet de société. Chaque acquis des  
565 retraité-es participe, de fait, à des progrès pour les actif-ves qui seront un jour  
566 pensionné-es. Cela implique des choix politiques, syndicaux et sociaux.

## 567 **2 - Prendre en compte la situation particulière des femmes** 568 **retraitées**

569 L'inégalité entre les femmes et les hommes, qu'elle concerne les actif-ves ou les  
570 retraité-es, est une réalité que ne démentent pas les chiffres.

571 En 2021, les femmes ont encore en moyenne une pension inférieure de 41 %  
572 à celle des hommes et 40 % d'entre elles ne touchent pas une retraite à taux  
573 plein car elles n'ont pas tous les trimestres requis. Elles sont 54 % à toucher  
574 une retraite inférieure à 1 000 € bruts par mois et 68 % des bénéficiaires du



575 minimum contributif (le Mico) sont des femmes. Les raisons de ces écarts sont  
576 connues : des carrières hachées pour privilégier l'éducation des enfants, le sou-  
577 tien familial assumé le plus souvent par les femmes, des parcours profession-  
578 nels moins favorables avec, à carrière égale avec les hommes, des écarts de  
579 salaires significatifs qui se retrouvent dans le montant des pensions. 80 % des  
580 emplois à temps partiel sont occupés par des femmes, ce qu'elles n'ont pas  
581 choisi pour leur majorité. Ils amputent d'autant les montants des pensions. Pour  
582 rétablir l'égalité entre les femmes et les hommes, exigeons pour ces salarié-es,  
583 des droits à la retraite à taux plein.

584 Dans la sphère privée, le partage des tâches, et davantage encore pour les  
585 senior-es, n'a pas beaucoup évolué. Selon une étude de l'Insee de 2021, « *Les*  
586 *seniors en France : des parcours de vie de plus en plus diversifiés* », le partage des  
587 tâches dans le foyer, chez les plus âgés, reste assez traditionnel. La femme re-  
588 traitée assume la grande majorité des activités ménagères au sein du foyer et  
589 elles sont nombreuses à être aidantes et soutien familial, voire financier, vis-à-  
590 vis de leurs parents, de leurs enfants, de leurs petits-enfants, etc. Elles assument  
591 parfois seules ces charges mentale et matérielle.

592 Autre préoccupation et sujet de société, les violences conjugales et intrafami-  
593 liales, les violences physiques ou psychologiques, qui sont quasi invisibilisées  
594 quand elles concernent les plus âgées. Les femmes seniors représentaient, en  
595 2021, 21 % des féminicides.

596 Dans le domaine de l'accès aux soins et de la prévention, concernant plus spé-  
597 cifiquement les femmes, force est de constater un recul concernant la préven-  
598 tion. Le dépistage des cancers féminins n'est plus pris en charge à partir de 74  
599 ans et les bilans de santé, proposés par les caisses de Sécurité sociale, s'arrêtent  
600 à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes.

## 601 **CHAPITRE V : NOTRE DÉMARCHE REVENDICATIVE**

### 602 **1 - Pouvoir d'achat**

#### 603 **La revalorisation du niveau des pensions de retraite et du pouvoir d'achat,** 604 **une urgence !**

605 La question du pouvoir d'achat est la préoccupation centrale pour la majorité  
606 des retraité-es, comme pour les salarié-es, alors que le Gouvernement, comme  
607 le patronat, répètent à l'envi que le pouvoir d'achat des retraité-es est, non seu-  
608 lement, maintenu, mais qu'ils sont des privilégiés par rapport aux actif-ves.

609 Depuis 2021, l'inflation galopante qui impacte gravement le niveau de vie, met  
610 dans l'inquiétude de nombreux retraité-es, en particulier celles et ceux qui  
611 touchent des « petites retraites ».

612 La consultation nationale organisée par l'UCR-CGT, sur le thème « De quoi ai-  
613 je besoin pour vivre dignement ? », confirme cette situation. Plus de la moitié  
614 des 6 000 retraité-es consultés ne s'estiment pas en capacité de s'en sortir avec  
615 leurs retraites et sept sur dix déplorent la baisse de leur pouvoir d'achat depuis  
616 deux ans.

617 Le dernier rapport de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'éva-  
618 luation et des statistiques) donne des éléments sur la situation des retraité-es  
619 et du niveau des retraites.

#### 620 À savoir :

- 621 ● 50 % des 17,3 millions de retraité-es sont en dessous du Smic (1 747,20 € bruts  
622 mensuels - valeur au 1<sup>er</sup> mai 2023) ;
- 623 ● 70 % sont en dessous de 2 245 € bruts mensuels ;
- 624 ● 27 % des retraité-es perçoivent une retraite inférieure à 1 000 € bruts men-  
625 suels, dont 74 % sont des femmes ;
- 626 ● 11 % des retraité-es partent avec une décote sur leur niveau de retraite ;



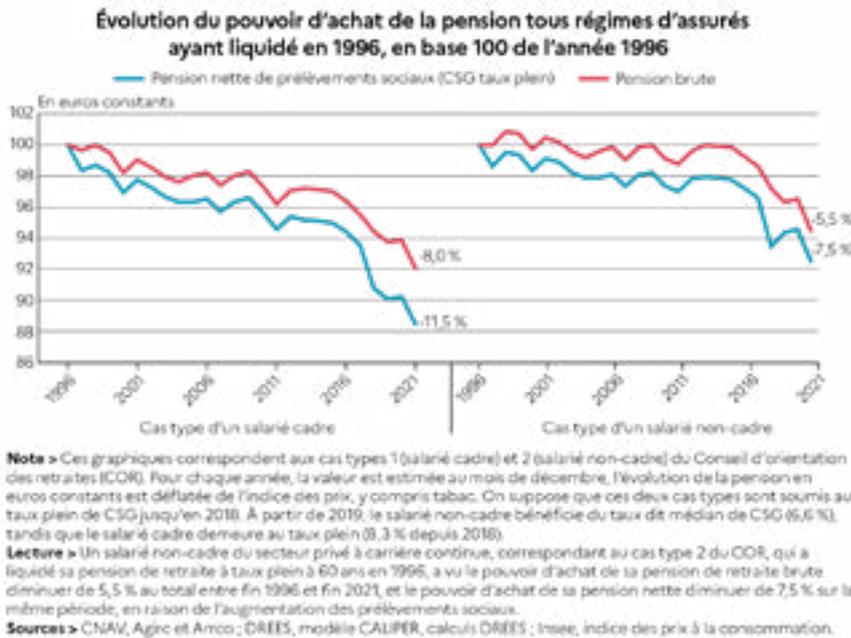
- 627 ● Les femmes ont un montant de retraite inférieur de 40 % à celui des hommes ;  
 628 ● 1,4 millions de retraité-es sont considéré-es pauvres, soit 8,7 % d'entre eux et  
 629 elles. Le taux de pauvreté des retraité-es augmente depuis 2018, touchant en  
 630 particulier les retraité-es de plus de 72 ans.

631 Ces quelques éléments sur la situation des retraité-es en France sont à mettre  
 632 en parallèle avec le développement, dans les entreprises, de la précarité de  
 633 l'emploi, de la politique de bas salaires, d'abaissement du « coût » du travail  
 634 que portent patronat et Gouvernement. Les luttes des salarié-es démontrent  
 635 un fort mécontentement et un niveau revendicatif élevé sur l'augmentation  
 636 des salaires.

637 Vivre dignement sa retraite, c'est avoir les moyens de se loger, d'accéder à  
 638 l'énergie nécessaire au quotidien, de bien se nourrir, de se déplacer, de pouvoir  
 639 se soigner, d'avoir accès à la culture et aux loisirs aussi. Ces besoins évoluent  
 640 avec l'âge et l'état de santé de chaque retraité-e. Il est estimé que les dépenses  
 641 contraintes représentent 75 % du budget pour les personnes touchant une  
 642 « petite retraite » et pour les retraité-es très âgé-es.

643 Non seulement les retraité-es ne sont pas des privilégié-es, mais, depuis plu-  
 644 sieurs années, leur pouvoir d'achat n'a cessé de baisser comme le montre la  
 645 Drees avec le graphique ci-dessous.

646



647 Depuis ces dernières années, les mesures prises par les gouvernements n'ont  
 648 fait qu'aggraver cette dégradation du pouvoir d'achat :

- 649 ● François Hollande a instauré, en 2013, la Contribution additionnelle de solidarité  
 650 pour l'autonomie (Casa) de 0,3 % ;  
 651 ● Emmanuel Macron a augmenté de 1,7 point le taux de la CSG pour la grande  
 652 majorité des retraité-es avec une mise en place de seuils.

653 Répondant aux exigences du patronat, la revalorisation des retraites par rap-  
 654 port à l'évolution du salaire moyen a été substituée à une revalorisation par  
 655 rapport à l'indice des prix donné par l'Insee qui est loin de refléter la réalité de  
 656 la consommation des ménages.

657 Plusieurs études, dont celle de l'UCR-CGT, démontrent que, depuis 2017, un-e  
 658 retraité-e a perdu l'équivalent de 2 à 2,5 mois de pension, en moyenne. Pour  
 659 un montant de pension de retraite de 1 067 € mensuels, c'est 2 324 € de perte  
 660 annuelle par rapport à l'évolution du Smic. Pour un montant de 1 578 € men-  
 661 suels, cela se traduit par une perte 5 550 € annuelle.



662 Rien que pour l'année 2022, la revalorisation des retraites dans le privé est en  
663 moyenne de 4,3 % à 4,6 % (retraite de base + complémentaire Agirc-Arrco), alors  
664 que les prévisions de l'inflation se situent autour de 8 %. C'est un « manque à  
665 gagner » de 3 à 4 % pour le maintien du pouvoir d'achat.

666 Cela impacte encore plus le niveau de vie des retraité-es déjà touché par la forte  
667 inflation de l'année de 2023, en particulier pour ce qui concerne l'accès à l'éner-  
668 gie et les produits alimentaires.

669 Il faut donc une indexation des retraites sur les salaires et le niveau d'inflation  
670 pour garantir le pouvoir d'achat des retraité-es.

### 671 **La CSG, un impôt injuste**

672 Depuis sa création en 1991 par le gouvernement Rocard, la Contribution sociale  
673 généralisée (CSG) s'est traduite par une fiscalisation du financement de Sécurité  
674 sociale, au détriment des cotisations sociales.

675 La CSG est financée par les seul-es salarié-es et retraité-es, sans contribution  
676 des entreprises qui en sont épargnées. Par la suite, les hausses successives de la  
677 CSG ont souvent compensées des baisses de cotisations sociales, en particulier  
678 pour le patronat. Si bien qu'aujourd'hui, ce que les retraité-es et les salarié-es  
679 payent en CSG était naguère payé par les employeurs en cotisations sociales  
680 patronales.

681 C'est Macron qui a imposé aux retraité-es une augmentation de 1,7 point de  
682 la CSG, avec la mise place de quatre niveaux de prélèvement en fonction du  
683 revenu fiscal de référence du foyer. C'est une remise en cause supplémentaire  
684 du principe d'universalité et du rapport au travail du financement de la Sécurité  
685 sociale.

### 686 **Pensions de réversion menacées**

687 Sur 17 millions de retraité-es, 4,4 millions perçoivent une pension de réversion.  
688 89 % des bénéficiaires sont des femmes, dont 600 000 ne vivent qu'avec une  
689 pension de réversion.

690 Pour la CGT, la pension de réversion doit tenir compte de la communauté de  
691 vie et du nécessaire maintien du niveau de vie. Elle doit rester une partie de  
692 la pension du ou de la retraité-e décédé-e. Le taux des pensions réversion doit  
693 être porté à hauteur de 75 % de la pension ou des pensions du-de la conjoint-e  
694 décédé-e, sans condition d'âge ni de ressources. La CGT revendique qu'elle soit  
695 étendue aux couples pacsés ou vivant en concubinage.

696 Le Gouvernement envisage que la pension de réversion soit capitalisée sous  
697 forme de partage des droits entre conjoint-es, ou soit remise en cause, au risque  
698 d'aggraver la situation des femmes en retraite, les mettant pour beaucoup  
699 d'entre elles à la porte de la pauvreté.

### 700 **La caisse complémentaire Agirc-Arrco, laboratoire patronal et de Macron**

701 Avec un système par points sur toute la carrière professionnelle et une gestion  
702 financière axée sur un équilibre financier, avec un niveau de réserve très élevé,  
703 les 13,4 millions des retraité-es du privé subissent une baisse constante de leur  
704 niveau de retraite et de leur pouvoir d'achat, à chaque génération.

705 Les cotisations issues du salaire sont transformées en points, durant toute la vie  
706 professionnelle du-de la salarié-e et à partir d'un prix d'achat défini chaque an-  
707 née. Lors de la liquidation des droits, le montant de la retraite complémentaire  
708 est alors déterminé par le nombre de points cumulés et par une valeur du point  
709 retraite définie chaque année. Ce système repose, avant tout, sur une « règle  
710 d'or » qui fait la vertu de Macron : être en équilibre financier, tenant compte des  
711 recettes au détriment des besoins et de leurs financements.

712 À l'inverse des retraites du régime général, qui sont à prestations définies (50 %  
713 des 25 meilleures années sous plafond), le système de retraite par points est  
714 dit à cotisations déterminées : le salarié ou la salariée sait ce qu'il cotise, peut



715 connaître le nombre de points qu'il a acquis chaque année, mais découvre le  
716 montant de sa retraite qu'au moment de son départ de l'entreprise comme  
717 retraité.

718 Depuis des années, ce principe a, par les « deux bouts », conduit à un affaiblissement  
719 du taux de rendement des cotisations qui est passé de 9,58 % en 1990 à  
720 5,68 % en 2021. La chute atteint 40 % depuis 30 ans (source du Conseil d'orientation  
721 des retraites).

722 À chaque génération de retraité-es, le niveau de retraite Agirc-Arrco est en recul.  
723 Le Medef a œuvré pour faire baisser le nombre de points acquis et leur valeur.

724 Concrètement, « un cotisant acquiert deux fois moins de droits à l'Agirc-Arrco qu'il  
725 en acquerrait, il y a 30 ans, avec le même euro de cotisation », souligne le Cor.

726 La stratégie imposée par le Medef est basée sur « des critères de rentabilité,  
727 de liquidité et performances attendus » où les retraité-es et salarié-es sont des  
728 « clients » pour son président, représentant patronal des banques et assurances.  
729 Les réserves, excédents générés par les tours de vis successifs traduits  
730 par la baisse du rendement et la perte de pouvoir d'achat des retraites complémentaires,  
731 sont gérées comme un fonds de pension avec plus de 90 milliards  
732 d'euros de placement en bourse, sur les marchés financiers.

733 Le système par points reste un modèle pour le Medef et pour le président  
734 Macron, avec la suppression du code de la Sécurité sociale, la suppression des  
735 régimes pionniers, dans un premier temps. Le rapprochement entre la caisse  
736 complémentaire Agirc-Arrco et la branche vieillesse de la Sécurité sociale reste  
737 un objectif du pouvoir pour les mois à venir.

738 Les initiatives en territoires ont permis de faire entendre nos revendications  
739 devant les sièges du Medef, pour exiger :

- 740 ● la revalorisation des retraites complémentaires Agirc-Arrco de 6,2 % ;
- 741 ● le rattrapage de 1 % au titre de l'année 2021, au regard de l'inflation ;
- 742 ● la suppression du malus de 10 % imposé sur 3 ans pour ceux qui partent à la  
743 retraite avant 63 ans, et qui concerne, aujourd'hui, la moitié des nouveaux·lles  
744 retraité-es ;
- 745 ● la baisse de 2 % de la valeur d'achat des points permettant d'augmenter le  
746 nombre des points acquis ;
- 747 ● la prise en compte des points dès le premier euro cotisé.

748 L'Agirc-Arrco est devenue le « cheval de Troie » des réformes du président  
749 Macron, dans un but d'affaiblissement du système par répartition et solidaire  
750 de la Sécurité sociale, et une ouverture vers la capitalisation.

### 751 **Le système par capitalisation, danger !**

752 En 2008, la crise économique qui touche l'économie mondiale, avec un effondrement  
753 des bourses et des marchés financiers, les retraité-es des pays où le  
754 système par capitalisation est très développé ont subi un effondrement de  
755 leur retraite. Cela a eu un impact sur l'augmentation de la pauvreté parmi les  
756 retraité-es.

757 Le patronat préfère investir dans un système par capitalisation au détriment  
758 du système par répartition de la Sécurité sociale, solidaire, financé par les  
759 cotisations sociales, et à prestations définies. Dans la plupart des entreprises,  
760 les salarié-es et futur-es retraité-es ont des dispositifs comme les PER (Plan  
761 d'épargne retraite) et PERC (Plan d'épargne retraite collectif).

762 Depuis peu, on assiste, de la part du Medef, à la mise en place de retraites  
763 additionnelles, par capitalisation, via des groupes comme Axa par exemple.

764 Avec la loi sur le « pouvoir d'achat » en juillet 2022, le Gouvernement mène sa  
765 politique libérale, en soutenant la compétitivité des entreprises et leur niveau  
766 de marge avec des primes multiples, toutes exonérées des cotisations sociales,  
767 plutôt qu'en augmentant les salaires.



768 En 2023, plusieurs banques américaines et suisses ont déposé leur bilan. Cela a  
769 eu pour conséquence que 2,6 millions de retraité-es, en Suède, ont perdu leur  
770 investissement dans le premier fonds de pensions suédois (Alecta) et donc leur  
771 revenu.

772 Le système par capitalisation, sous forme de fonds de pension ou d'assurance,  
773 est un système que l'on ne peut cautionner, car il rompt avec la solidarité entre  
774 actif-ves et retraité-es, et coupe le lien entre retraite et travail, au risque d'affai-  
775 blir la branche vieillesse de la Sécurité sociale.

776 Ce système individualise les situations et reste dépendant de la spéculation  
777 boursière, donc sans réelle perspective sur le long terme.

778 **Face au recul des retraites depuis des années, il est indispensable et prio-**  
779 **ritaire de revendiquer le maintien du pouvoir d'achat pour les retraité-es.**

780 S'agissant de la campagne de l'UCR-CGT sur le pouvoir d'achat, il est nécessaire,  
781 aujourd'hui, d'engager une réflexion sur une revendication en pourcentage, en  
782 prolongement des 300 € tout de suite.

783 Aborder la revalorisation des retraites en pourcentage aurait le mérite d'être for-  
784 mulée de la même manière à la Cnav et à l'Agirc-Arrco et concernerait tous-tes  
785 les retraité-es et l'ensemble des catégories professionnelles.

786 La CGT revendique « pas de retraite en dessous du Smic pour une carrière  
787 complète ». Cela permettrait aussi d'instaurer une « échelle mobile » pour l'en-  
788 semble des retraité-es, comme le revendique la CGT pour les salarié-es.

789 À cela, il y a besoin de revendiquer des mesures adaptées pour revaloriser ra-  
790 pidement les « petites retraites » pour atteindre un niveau se rapprochant du  
791 Smic, comme le revendique la CGT.

792 Le projet de repère revendicatif en pourcentage tient compte de l'évolution  
793 des salaires moyens et du niveau d'inflation, pour garantir le niveau du pouvoir  
794 d'achat. Reste à convenir des formes d'actions revendicatives, propres à l'UCR-  
795 CGT, en direction de la Cnav, des Carsat, de l'Agirc-Arrco ou de l'Ircantec, par  
796 exemple.

797 L'équivalent en pourcentage de la revendication des 300 euros pour tous-tes les  
798 retraité-es, représente un financement de l'ordre de 60 milliards d'euros par an  
799 supplémentaires.

800 Pour mémoire, la CGT revendique :

- 801 ● la fin des exonérations de cotisations sociales (84,6 milliards d'euros en 2023),
- 802 ● l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (6,2 milliards d'euros),
- 803 ● l'augmentation des salaires et de l'emploi, fondamentale pour le devenir du
- 804 système de retraite solidaire, par répartition, redistributif et à prestations
- 805 définies.

806 **Le congrès décide de :**

807 ● **poursuivre la réflexion, afin de préciser et approfondir les revendi-**  
808 **cations concernant la revalorisation des retraites en pourcentage ;**

809 ● **mener une campagne pour la revalorisation des pensions de retraite**  
810 **pas de pension au-dessous de 2 000 € bruts mensuels.**

## 811 **2 - Reconquête de la Sécurité sociale pour une protection sociale** 812 **solidaire et intergénérationnelle**

813 La Sécurité sociale fait partie de notre vie. Elle est tellement indispensable  
814 qu'elle paraît avoir toujours existé. Sa création, en 1945, fut une des conquêtes  
815 majeures du monde du travail. Depuis, le patronat et ses représentant-es po-  
816 litiques n'ont de cesse de remettre en cause cette « conquête sociale », cette  
817 innovation progressiste sans précédent, qui reste le pilier du modèle social  
818 français.



819 Encore aujourd'hui, la Sécurité sociale représente un enjeu permanent de lutte  
820 de classe sur le plan social et politique. Cette institution de solidarité est une  
821 conquête sociale qui protège l'ensemble de la population, actif-ves, retraité-es,  
822 sans emploi, malades et bien portant-es, et tout particulièrement en période  
823 de crise économique et sociale, en évitant que les familles ne plongent dans la  
824 misère et la pauvreté.

825 Le système est basé sur la solidarité où chacun contribue selon ses moyens et  
826 reçoit selon ses besoins. Son financement repose sur les cotisations sociales  
827 assises sur la richesse créée par le travail.

828 La CGT prône une Sécurité sociale intégrale, de la naissance à la mort, sous  
829 l'égide d'un receveur unique des cotisations et d'un distributeur unique des  
830 prestations sociales (retraite, santé, allocations familiales, etc.) géré démocrati-  
831 quement par les salarié-es.

832 Les gouvernements successifs, en réponse aux exigences patronales, n'ont eu de  
833 cesse d'attaquer le salaire socialisé, le considérant comme « un coût du travail »  
834 ou une « charge » insupportable à leurs yeux car il impacte leur marge de profit.

835 Avec la mise en place de la CSG, en 1991, et son extension progressive, la part  
836 des cotisations finançant la Sécurité sociale n'a eu de cesse de diminuer, pas-  
837 sant de 86,8 % en 1991 à près de 63 % aujourd'hui (dont 38 % au niveau de la  
838 branche maladie).

839 Depuis 1993, le montant des exonérations de cotisations sociales (1,6 fois le  
840 Smic) dont ont bénéficié les patron-nes, ont, elles, continuellement augmenté  
841 pour atteindre près de 660 milliards d'euros, jusqu'à aujourd'hui.

842 Il faut stopper ce hold-up sur les richesses créées par le travail qui doivent reve-  
843 nir au financement de la Sécurité sociale.

844 Nous sommes également opposés au transfert de la dette sociale de 136 mil-  
845 liards d'euros dans la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) impli-  
846 quant un remboursement par la CRDS (Contribution au remboursement de la  
847 dette sociale) de 0,5 % pour les retraité-es, les salarié-es et les bénéficiaires de  
848 l'allocation chômage, alors que les entreprises ne paient pas la CRDS.

849 Il est hors de question que ce soit la Sécurité sociale qui porte cet endettement  
850 issu de choix politiques de l'État.

851 La CGT affirme que les cotisations sociales sont le cœur du financement de la  
852 Sécurité sociale pour permettre, à tous et à toutes, d'avoir des droits pour bien  
853 vivre, bien travailler, bien vieillir. C'est cette solidarité qu'il faut défendre et re-  
854 conquérir.

855 La Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) sera prolongée  
856 de 2024 à 2033, alors que le remboursement de la dette est de la responsabilité  
857 de l'État. Les entreprises étant, elles, exonérées de la CRDS, contrairement aux  
858 salarié-es, retraité-es et bénéficiaires d'allocation chômage.

859 Les retraité-es ont été largement mis-es à contribution et ont vu leurs prélève-  
860 ments sociaux croître au fil des ans en raison de la hausse de la CSG, de la créa-  
861 tion de nouveaux prélèvements, comme la Casa (Contribution additionnelle de  
862 solidarité pour l'autonomie) et des modifications d'assiettes liées à la croissance  
863 de la fiscalité.

864 Face à ces attaques et remises en cause des droits collectifs conquis par les  
865 mobilisations engagées depuis des décennies, nous n'avons qu'une seule alter-  
866 native possible : l'engagement dans toutes les mobilisations engagées par la  
867 CGT ou unitairement, qu'elles soient interprofessionnelles ou spécifiques aux  
868 retraité-es.

### 869 **La retraite : un droit acquis par le travail**

870 La retraite constitue un droit pour chaque personne. Les cotisations versées  
871 tout au long de la vie professionnelle ne sont pas un titre de propriété sur une



872 part de capital soumise aux fluctuations du marché et aux éventuelles faillites,  
873 mais bien un droit protégé et garanti par la nation.

874 Pour le patronat, ces droits financiers par les cotisations sociales doivent être  
875 un complément au système par répartition pour ceux et celles qui le peuvent.  
876 Aujourd'hui, cela englobe plusieurs dispositifs avec, notamment dans les  
877 grandes entreprises, des accords de PER (Plan d'Épargne Retraite) et PERC (Plan  
878 d'Épargne Retraite Collectif). Ils sont alimentés avec l'intéressement, les primes,  
879 la participation.

880 Les cotisations font l'objet de placements fonciers, immobiliers et boursiers.  
881 Le capital accumulé est reversé individuellement, au dénouement du contrat,  
882 sous forme de capital ou de rente.

883 En substitution à la part Cnav non prise en compte au-delà du plafond de la  
884 Sécurité sociale, des accords d'entreprises sont mis en place pour les catégories  
885 cadres. Leur sont proposés des compléments de retraites par capitalisation, via  
886 des groupes comme Axa, avec pour objectif de fidéliser ces catégories profes-  
887 sionnelles à l'entreprise. Bien souvent, c'est l'entreprise qui prend à sa charge  
888 les cotisations, car elle peut déduire les versements de ses impôts.

889 C'est pour cela que nous sommes contre toute évolution vers une retraite par  
890 capitalisation telle que le proposait encore Macron, avec son système à points.  
891 Le mouvement social puissant et rassembleur l'a fait reculer.

892 Nous nous prononçons pour un système de retraite par répartition, solidaire, à  
893 prestations définies, sécurisées et pérennes, géré par les cotisants eux-mêmes.  
894 Ce système ne doit laisser personne sur le bord du chemin. Concernant les ré-  
895 gimes pionniers, ils doivent servir de point de repère pour améliorer la situation  
896 de tous·tes.

897 Les exonérations de la part patronale des cotisations sociales, toujours plus  
898 importantes, doivent être supprimées.

899 Nous devons mettre en avant, les revendications de la CGT :

- 900 ● Assurer un départ à la retraite dès 60 ans, à taux plein ;
- 901 ● Permettre un départ à 55 ans avec un trimestre de départ anticipé par année  
902 d'exposition, pour les salarié·es exposé·es à des facteurs de pénibilité ;
- 903 ● Assurer un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du  
904 revenu d'activité, pour une carrière complète ;
- 905 ● Indexer les pensions sur l'évolution des salaires avec rétablissement de  
906 l'« échelle mobile » des salaires ;
- 907 ● Prendre en compte la validation des années d'études et des temps de pre-  
908 mières recherches d'emploi, dès l'inscription à Pôle emploi ;
- 909 ● Mener une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les  
910 hommes ;
- 911 ● Revaloriser des métiers dits « féminisés » et prendre en compte leur pénibilité.

912 En se battant pour leurs revendications, les retraité·es luttent pour créer les  
913 conditions d'une retraite qui soit un temps d'épanouissement et de liberté pour  
914 toutes et tous.

915 Non, la retraite n'est pas l'antichambre de la mort. C'est une période de la vie,  
916 amplement méritée, qui doit se vivre, après les années de formation et d'acti-  
917 vité professionnelle, de la façon la plus harmonieuse possible.

#### 918 **a. La feuille de pension**

919 Un·e retraité·e, comme tout·e citoyen·ne, doit pouvoir accéder à la vérification  
920 du détail de sa pension de retraite (cotisations et impôts). À ce problème de  
921 démocratie, d'information, de service public, s'ajoute la tendance actuelle invi-  
922 tant à supprimer les relevés papier. La feuille de pension permet de matériali-



923 ser ce que comprend notre salaire socialisé et l'ensemble des éléments de la  
924 rémunération.

925 A contrario, l'arrêté du 31 janvier 2023 a modifié la présentation du bulletin de  
926 paie, pour les salarié-es, en supprimant le montant total des allègements de  
927 cotisations payées par les employeurs.

928 La logique du Gouvernement et du patronat est de supprimer, à terme, les coti-  
929 sations sociales et de remettre en cause le salaire socialisé.

### 930 **b. Les retraité-es veulent vivre en bonne santé**

931 Les dernières lois sur la santé, engagées par les gouvernements successifs,  
932 vouées à réduire les dépenses de santé, se sont traduites par des suppressions  
933 de postes, des fermetures de lits, de maternités, de services d'urgences, par le  
934 déremboursement et les pénuries de médicaments, une forte diminution de  
935 l'offre de soins de proximité en territoires, etc.

936 La dégradation d'accès à la prévention et aux soins de qualité est foudroyante.

937 Ce système est dirigé dans les régions économiques par des Agences régionales  
938 de santé (ARS) appliquant les décisions de l'État au travers des lois annuelles de  
939 financement de la Sécurité sociale, sans aucun contrôle démocratique. Nous  
940 demandons la suppression des ARS au profit de services déconcentrés de l'État.

941 La logique financière domine sur la logique médicale. De nouveaux moyens  
942 financiers et humains sont nécessaires avec l'annulation de la dette des hôpi-  
943 taux, l'augmentation des budgets de façon conséquente et un plan massif  
944 d'embauches de personnel-les qualifié-es dans tous les hôpitaux, comme en  
945 ville.

946 Dans la période actuelle, démonstration est faite du besoin d'un grand service  
947 public de la santé, de la recherche et du médicament.

948 L'hôpital public, socle de notre système de santé, sans sous-estimer le secteur  
949 privé à but non lucratif ou associatif, ne doit pas devenir le dernier recours des  
950 plus démunis-es, mais, au contraire, le pivot de tout notre système de santé.

951 Plutôt qu'une loi rectificative du budget de la Sécurité sociale 2023 pour une  
952 réforme injuste des retraites, il aurait fallu une loi rectificative préconisant des  
953 moyens financiers supplémentaires permettant au système de santé public de  
954 répondre aux besoins de la population.

### 955 **La CGT exige une politique de santé ambitieuse, avec :**

956 ● des moyens pour former plus de médecins et de personnel-les de santé, en  
957 augmentant le numerus clausus, avec l'objectif de créer 100 000 emplois  
958 dans les hôpitaux et 200 000 dans les Ehpad, le plus rapidement possible.  
959 Sinon la situation sera pire dans 10 ou 15 ans ;

960 ● des centres de santé publics créés sur tout le territoire pour faire face à la  
961 pénurie de médecins. Ces centres de santé, avec des médecins salarié-es,  
962 appliqueraient le tiers payant, mettraient fin aux dépassements d'honoraires  
963 de plus en plus fréquents (plus de 3 milliards d'euros par an) et assureraient  
964 des gardes 24h/24h. Ils permettraient de réduire les délais de rendez-vous ;

965 ● l'arrêt de toutes les fermetures de services, d'établissements ou de lits, pré-  
966 vues dans les projets de restructuration hospitalière en cours et rouvrir des  
967 lits partout où c'est nécessaire ;

968 ● l'exigence d'avoir des hôpitaux de proximité sur tout le territoire avec l'en-  
969 semble des activités ;

970 ● des permanences de soins organisées, en ville et à l'hôpital, pour répondre  
971 aux besoins de santé. Des moyens doivent être donnés pour le rétablisse-  
972 ment de la permanence médicale (gardes, astreintes, etc.) 24h/24h, effectuée  
973 par tous les médecins.



### 974 c. Agir pour le droit à l'autonomie des personnes âgées

975 L'espérance de vie ayant progressé pendant des décennies, de plus en plus de  
976 personnes sont en perte d'autonomie, exigeant des choix de société forts pour  
977 répondre à leurs besoins, 1 325 632 personnes de plus de 60 ans bénéficient de  
978 l'Allocation perte d'autonomie, Apa, et elles seront 2 millions, d'ici 2040.

979 Les différentes mobilisations engagées, sous l'impulsion de la CGT, très sou-  
980 vent unitaires, au niveau des personnel-les des Ehpad, conjointement avec les  
981 organisations de retraité-es, ont permis des avancées, certes nettement insuffi-  
982 santes, mais non négligeables.

983 Mais la prise en compte des établissements d'accueil (Ehpad) n'a pas été inté-  
984 grée dans la loi ASV (Adaptation de la société au vieillissement) et demande des  
985 mesures fortes d'investissement pour l'avenir.

986 La question du financement reste essentielle. La CGT exige la prise en compte  
987 de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité  
988 sociale plutôt que la création d'une branche supplémentaire, financée essen-  
989 tiellement par la CSG, comme l'a fait le gouvernement.

990 La CGT estime que 200 000 emplois sont nécessaires dans le secteur de la prise  
991 en charge de la perte d'autonomie, avec du personnel qualifié, formé et correc-  
992 tement rémunéré.

993 Pour permettre ces recrutements dans de bonnes conditions, pour satisfaire  
994 les nombreux besoins des personnel-les au niveau des conditions de vie et de  
995 travail, tout en préservant les intérêts des personnes âgées, nous avons besoin  
996 d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, à domicile et en établissement.

997 Nous demandons la suppression de la discrimination entre les moins de 60 ans  
998 qui bénéficient d'une Prestation compensatoire handicap (PCH) et les plus de  
999 60 ans qui bénéficient de l'Apa avec de meilleures prestations.

1000 La prévention doit être mieux prise en compte, tout au long de la vie, dès la  
1001 naissance, au sein de l'école, au cours de la vie professionnelle, avec une méde-  
1002 cine du travail à conforter et des CHSCT à regagner, et lors de la période de  
1003 retraite jusqu'au grand âge.

1004 Nos propositions s'inscrivent dans notre campagne de reconquête de la  
1005 Sécurité sociale assise sur des principes fondateurs permettant à chacun de  
1006 « faire face aux aléas de la vie, de la naissance à la mort ».

1007 L'ensemble de ces mesures doit trouver sa place dans une loi-cadre plurian-  
1008 nuelle, allant au-delà de la loi sur le « bien vieillir ».

#### 1009 **Le congrès décide de :**

- 1010 ● **agir pour une autre réforme des retraites par répartition à pres-**  
1011 **tations définies, à 60 ans à taux plein, à 55 ans pour les salarié-es**  
1012 **exposé-es à des travaux pénibles.**
- 1013 ● **continuer à agir pour la reconquête d'une Sécurité sociale intégrale**  
1014 **en tant que collecteur unique et prestataire unique.**
- 1015 ● **exiger des moyens supplémentaires pour notre système de santé,**  
1016 **afin de mieux répondre aux besoins, et un moratoire sur toutes les**  
1017 **fermetures d'hôpitaux, de lits et de services.**
- 1018 ● **agir pour la prise en compte du vieillissement avec une loi-cadre per-**  
1019 **mettant l'instauration d'un grand service public national de l'aide à**  
1020 **l'autonomie, à domicile et en établissement, engageant 10 à 15 mil-**  
1021 **liards d'euros supplémentaires chaque année.**

### 1022 **3 - À la reconquête des services publics :**

#### 1023 **Fondamentaux et conception CGT**

1024 Depuis de nombreuses années, les services publics font l'objet d'attaques  
1025 permanentes, que ce soit au plan national comme au plan Européen avec de  
1026 nombreuses directives régressives. C'est le fruit de politiques libérales, au ser-  
1027 vice du capital, livrées à de grands groupes qui utilisent l'argent publique pour  
1028 servir leurs actionnaires, au détriment de l'intérêt général et de la réponse aux  
1029 besoins de tous.

1030 Dans une période de perte de repères, de désinformation permanente, il est im-  
1031 portant de revenir sur notre conception CGT des services publics. Nous voulons  
1032 élever le débat ainsi que le niveau du nécessaire rapport de forces et permettre  
1033 des avancées significatives, à l'opposé de ce que porte le Gouvernement avec  
1034 « Les maisons de services aux publics », qui ne sont pas des services publics. Les  
1035 services publics servent la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des  
1036 biens communs, le développement humain durable et la recherche de progrès  
1037 social. Ils sont garants de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions  
1038 de vie et d'intégration des populations.

1039 La CGT porte une conception des services publics comme fondement d'une  
1040 société démocratique et solidaire. C'est un choix de société. Les services publics  
1041 sont les outils qui font prévaloir l'intérêt général, c'est-à-dire la satisfaction des  
1042 besoins de tous·tes, sur les intérêts particuliers.

#### 1043 **La CGT est attachée à la qualité du service public qui repose sur trois fondements :**

- 1044 ● l'égalité d'accès et de traitement de tous·tes les usager·ères ;
- 1045 ● la continuité, le fonctionnement permanent sur l'ensemble du territoire ;
- 1046 ● l'adaptabilité, qui permet d'ajuster le contenu avec les progrès techniques et  
1047 l'évolution des besoins des usager·ères.

1048 Ces fondamentaux sont remis en cause avec les politiques de libéralisation,  
1049 d'ouverture à la concurrence, de privatisation et de dématérialisation forcée,  
1050 excluant de fait des millions de personnes d'accéder à leurs droits, aux presta-  
1051 tions, aux services publics, etc.

1052 Pour la CGT, les services publics sont un investissement créateur de richesse. Ils  
1053 participent pour une part essentielle au développement économique et social  
1054 et à l'aménagement du territoire.

1055 La démocratie nécessite une construction permanente entre les élu·es, les entre-  
1056 prises, les salarié·es et les usager·ères. Cela exige la création de nouveaux droits  
1057 et d'espaces d'interventions des salarié·es et des citoyen·nes, dans la sphère  
1058 publique. Pour la CGT, la finalité, le financement, l'évolution et le contrôle des  
1059 services publics et des politiques publiques sont des enjeux majeurs en matière  
1060 de démocratie.

#### 1061 **Le service public doit assurer :**

- 1062 ● des activités afin de produire les biens et services répondant aux besoins des  
1063 populations ;
- 1064 ● des actions collectives capables de faire prévaloir l'intérêt général à moyen  
1065 et long terme ;
- 1066 ● la sécurité des biens et des personnes ;
- 1067 ● la participation des salarié·es, des usager·ères et de leurs représentant·es à la  
1068 définition et à l'évaluation des missions publiques.

1069 Les services publics doivent répondre aux droits fondamentaux sur l'action  
1070 sociale et la santé, l'éducation et la formation, l'emploi décent, la justice et la  
1071 sécurité, le logement, les transports, l'énergie et l'eau, l'information, la culture  
1072 et la communication.





1073 Pour la CGT, la qualité et l'impartialité du service public sont les conditions de  
1074 l'égalité et de la démocratie, ce qui pose la question de la propriété des services  
1075 publics. Cela implique :

1076 ● un financement sous contrôle et maîtrise publique pour assurer en perma-  
1077 nence les infrastructures, l'organisation et les emplois stables et qualifiés  
1078 nécessaires ;

1079 ● un système solidaire basé sur le principe « chacun-e contribue selon ses  
1080 moyens et reçoit selon ses besoins » ;

1081 ● un mécanisme permettant l'accès au service de façon identique à tous les  
1082 usager-ères quel-les qu'ils-elles soient et où qu'ils-elles soient, réduisant les  
1083 inégalités sociales et territoriales (péréquation tarifaire) ;

1084 ● une évaluation constante des besoins, à travers l'expression des usager-ères  
1085 pour faire évoluer les services publics.

1086 Dans ce contexte, nous mesurons que la dégradation des services publics ré-  
1087 duit l'autonomie de nombre de retraité-es, qui en sont tributaires.

### 1088 **Reconquête des services publics**

1089 Aujourd'hui, le contexte de libéralisation s'accompagne de déréglementations  
1090 et de réformes générales des politiques publiques. Les politiques d'austérité  
1091 privent les services publics des moyens de financement nécessaires. C'est pour-  
1092 quoi la CGT exige que l'organisation et la gestion des services publics sortent  
1093 de la logique de marché.

1094 Les services publics - et les salarié-es qui les mettent en œuvre - ne doivent  
1095 plus répondre à des objectifs fixés au travers des critères de profit, de rentabi-  
1096 lité et de compétitivité (à des coûts souvent beaucoup plus élevés : transports,  
1097 énergie, santé, etc.), mais relever des critères de réponse aux besoins, de coo-  
1098 pération et de qualité. La question des investissements est également posée. Il  
1099 faut sortir de ce dogme libéral qui conduit à réduire les dépenses publiques car  
1100 l'endettement public est mauvais.

1101 Il faut en finir avec cette spirale infernale. La diminution des recettes publiques  
1102 - sous forme de baisse des impôts ou d'exonérations de la part patronale des  
1103 cotisations sociales - est pour beaucoup dans l'explosion de la dette publique,  
1104 en France.

1105 Pour la CGT, un crédit est une anticipation de création de richesses. Les dé-  
1106 penses réalisées en s'endettant permettent de créer des richesses qui seront  
1107 supérieures au coût de l'endettement. Le recours à l'emprunt demeure donc  
1108 une nécessité à la condition de mettre en œuvre de nouvelles modalités de  
1109 financement de l'endettement.

1110 La fiscalité est un puissant moyen de financement des investissements de long  
1111 terme et de réponse aux besoins sociaux et économiques et donc de dévelop-  
1112 pement des services publics. Pour la CGT, il faut une réforme profonde de la  
1113 fiscalité, notamment :

1114 ● Donner toute sa place à l'impôt sur le revenu ;

1115 ● Réduire les taux de TVA, impôt injuste acquitté par tous les contribuables  
1116 indépendamment de leur niveau de revenus et de leur capacité contributive ;

1117 ● Faire de l'impôt sur les sociétés un outil tourné vers l'efficacité économique. Il  
1118 doit inciter les entreprises à accroître l'investissement productif, notamment  
1119 pour développer l'emploi et investir massivement dans la formation et la  
1120 recherche.

1121 La CGT propose la mise en place d'un pôle financier public. Il doit permettre  
1122 d'imposer les choix axés sur la satisfaction des besoins sociaux et économiques,  
1123 avec une visée de long terme indispensable pour un véritable développement  
1124 humain durable.



1125 Sa mission est de soutenir un plan de relance économique et social. Plus pré-  
1126 cisément, il s'agit de contribuer aussi bien au financement des moyens de  
1127 production qu'à celui de la formation et qualification des salarié-es, de la re-  
1128 cherche-développement et de l'innovation. Il s'agit également de contribuer  
1129 au financement des infrastructures de toutes sortes (réseaux ferroviaires, ports,  
1130 routes, voies fluviales, etc.). Car ce développement contribue aussi à la reloca-  
1131 lisation industrielle et à lutter contre la désertification des territoires.

1132 Et ça ne peut pas se faire sans services publics de proximité. C'est pourquoi la  
1133 CGT affirme : « Pas d'industrie sans service public et pas de service public sans  
1134 industrie ».

#### **Le congrès décide d'agir pour :**

- **La reconquête des services publics et leur développement, nécessitant de stopper les privatisations et les délégations de services publics. Un combat qui doit se mener en convergence avec les actif.ves ;**
- **Regagner la proximité et l'humanisation avec la réouverture ou le maintien des guichets ou services d'accueil physique, dans les administrations et les services publics, qui ne doivent pas être systématiquement remplacés par des procédures dématérialisées ou des services aux publics assurés par des entreprises de droit privé ;**
- **La démocratisation des services publics et que les retraité-es puissent participer localement à tout ce qui concerne leur évolution et leur développement.**

## **4 - Démarche en territoire**

### **Agir sur les territoires, conquérir la démocratie de proximité**

1149 Pour les retraité-es, il est primordial d'avoir des services publics accessibles et  
1150 de proximité. Or les politiques menées ces dernières années visent à les réduire  
1151 dans tous les domaines, rompant avec la proximité. Cette dernière était leur  
1152 force et permettait de répondre aux besoins des plus vulnérables, dont beau-  
1153 coup de retraité-es qui se retrouvent en grandes difficultés. Le phénomène est  
1154 accentué par la dématérialisation à marche forcée.

1155 La stratégie libérale, à l'œuvre depuis les années 1980 et qui se poursuit qu'elles  
1156 que soient les forces politiques élues au fil de cette période, place la territoria-  
1157 lisation et la contractualisation au cœur de la perpétuelle évolution des poli-  
1158 tiques publiques.

1159 L'argent public est au centre des politiques publiques. Il permet de financer les  
1160 filières et les activités « privilégiées », cette stratégie politique est orchestrée et  
1161 mise en œuvre par les nations au niveau européen.

1162 Loin d'apporter une réponse aux besoins des populations, l'État se désengage  
1163 pour faciliter, toujours plus, des activités de l'économie libérale. Les politiques  
1164 publiques accompagnent, anticipent, les choix ultralibéraux par des réformes.  
1165 Les conséquences de ces stratégies socialement dévastatrices sont d'abord  
1166 locales.

1167 Les femmes et les hommes subissent de plein fouet les conséquences des poli-  
1168 tiques publiques, parce qu'elles les touchent dans leur travail, dans leur vie (fer-  
1169 metures des services publics, réduction des effectifs, métropolisation, déserti-  
1170 fication des territoires, atteinte à la démocratie sociale, etc.).

1171 Les lois successives de « détricotage » de nos territoires, lois NOTRe, Maptam  
1172 puis la 3DS qui ouvrent des possibilités nouvelles de fragmenter la République  
1173 et d'aggraver les disparités territoriales et l'accès à l'égalité des droits, ont pro-  
1174 fondément modifié nos institutions et se sont mises à l'œuvre de façon discrète  
1175 dans tous les secteurs (santé, transport, logement, énergie, autonomie, etc.).



1176 L'application de ces lois entraîne la différenciation des territoires et la volonté  
1177 de renforcer l'action de l'État (ex des préfets, Agence régionale de santé, qui  
1178 deviennent des acteurs clés dans les territoires).

1179 Les logiques européennes sont mises en place, notamment, par la déclinaison  
1180 du Plan national de réforme et articulées par le Pacte de stabilité. Ce qui en-  
1181 traîne des conséquences sur les politiques publiques et les budgets (baisse de  
1182 l'endettement, diminution des dépenses publiques).

1183 Le Gouvernement et les collectivités locales utilisent l'argent public pour finan-  
1184 cer des études par des cabinets privés comme Mc Kinsey, etc.

1185 Les questions démocratiques prennent également de plus en plus de place à  
1186 l'échelle territoriale, avec différentes formes de participation citoyenne (consult-  
1187 ations numériques, Conseil national de la refondation locale, etc.) et ce dans  
1188 un cadre très figé. Les gouvernements successifs ont créé une multitude d'or-  
1189 ganismes aux statuts divers, publics ou privés, de nombreuses instances, des  
1190 dispositifs variés, pour décliner leur stratégie. Ces outils évoluent sans cesse,  
1191 certains disparaissent ou sont transformés, d'autres sont créés en fonction des  
1192 stratégies du pouvoir.

1193 À l'exemple des Conseils nationaux de la refondation qui sont des instruments  
1194 de déclinaison des choix politiques en territoires, à l'exemple des Assises du  
1195 travail, des Conseils nationaux de la refondation de la santé ou de l'éducation.

1196 C'est une forme d'action qui laisse à penser qu'on consulte les citoyen-nes, avec  
1197 ou sans les acteurs, dont les organisations syndicales, mais qui permet surtout  
1198 de refonder en profondeur tous les sujets structurants de notre société.

1199 Les collectivités territoriales, notamment les régions, les métropoles, les inter-  
1200 communalités et les départements, ont pris une grande importance. Elles sont  
1201 devenues des lieux de pouvoir, de décision, de production et de mise en œuvre  
1202 de politiques publiques. Nous devons donc intégrer cette nouvelle donne dans  
1203 notre activité syndicale de retraité-es.

1204 Nos réflexions CGT, nos avis sur les aménagements des territoires divergent  
1205 totalement des politiques du Gouvernement.

1206 Ne pas participer à ces diverses instances ne veut pas dire être absent du dé-  
1207 bat public, nous revendiquons la légitimité, par leur composition, du Conseil  
1208 économique, social et environnemental, au niveau national, des Conseil  
1209 économique, social et environnemental régionaux, pour analyser et proposer  
1210 des solutions alternatives à de nombreux problèmes.

1211 Lors de nos précédents congrès, nos décisions ont validé notre place dans le  
1212 Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) et dans  
1213 le Conseil départemental métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie  
1214 (CDMCA). Les camarades membres de ces instances, consultatives, se sont plei-  
1215 nement investis pour porter les doléances des retraité-es. L'avenir des CDCA et  
1216 des CDMCA reste posé, le Gouvernement semble se positionner sur un trans-  
1217 fert vers la CNSA, au niveau national.

### 1218 **Les territoires se sont construits par les aspirations des citoyen-nes,** 1219 **les luttes**

1220 Pour la CGT, une réponse adaptée à la singularité de chaque territoire ne peut se  
1221 faire que dans le cadre qui prône la complémentarité, et non la mise en concu-  
1222 rrence influencée par les politiques européennes mises en œuvre par l'État. Si  
1223 les territoires doivent devenir encore plus des « lieux à bâtir », des lieux de vie,  
1224 cela doit s'accompagner de la démocratie avec les lieux de pouvoir et donc de  
1225 l'intervention citoyenne et syndicale.

1226 Ceci renforce la nécessité, pour notre organisation, d'être en ordre de marche  
1227 sur toutes les échelles, professionnelles et territoriales, pour prendre en compte  
1228 les réalités locales et tisser des solidarités afin de renforcer la place des services  
1229 publics.



1230 Les moyens d'interventions sont multiples, nos mobilisations interprofessionnelles, la visibilité des retraité-es, dans le cadre de leurs diverses manifestations  
1231 sur les enjeux de société, sont autant de points d'appui pour se faire entendre.  
1232

1233 Il s'agit pour nos structures, UFR, USR, d'être porteuses d'expressions revendicatives sous les toutes formes, dans les endroits et vers les interlocuteur-trices  
1234 qu'elles jugeront les plus utiles. Notre campagne « Oui, à la retraite, nous  
1235 avons des revendications, construisons ensemble notre cahier revendicatif en  
1236 territoire » trouve toute sa pertinence pour mener les convergences avec les  
1237 actifs-ves, les fédérations et les unions départementales.  
1238

1239 La question, aujourd'hui, est de ne pas se laisser imposer le plan du libéralisme,  
1240 impulsé par les stratégies européennes, mais de construire des actions sur les  
1241 lieux de vie afin de mettre en campagne tous-tes les acteur-trices de l'UCR-CGT.

1242 **Le congrès décide d'agir pour :**

1243 ● **poursuivre et amplifier la construction d'actions dans tous les ter-**  
1244 **ritoires, dans le rassemblement le plus large possible et avec l'en-**  
1245 **semble des citoyen-nes, à partir des cahiers revendicatifs locaux;**

1246 ● **reconquérir la démocratie en co-construction avec les citoyen-nes,**  
1247 **les différents acteurs du territoire (associations, l'intersyndicale, les**  
1248 **organisations syndicales agricoles, etc.);**

1249 ● **développer la connaissance des compétences économiques et poli-**  
1250 **tiques des différentes collectivités territoriales afin de favoriser l'in-**  
1251 **tervention au bon endroit;**

1252 ● **proposer notre participation au collectif confédéral Enjeux**  
1253 **territoriaux.**

## 1254 **5 - Numérique et dématérialisation**

1255 Chaque époque est témoin d'évolutions majeures toujours qualifiées de pro-  
1256 grès pour l'humanité. De toutes, celle du développement des nouvelles tech-  
1257 nologies informatiques est sans doute la plus vaste, la plus complexe et la plus  
1258 difficile à appréhender.

1259 C'est à marche forcée que ces technologies, en constante reconfiguration, s'im-  
1260 posent à nous. Elles modifient, de fait, nos comportements individuels et col-  
1261 lectifs, nos manières d'être, de vivre, nos relations, notre rapport au temps, nos  
1262 façons de penser. L'emprise est réelle. De façon insidieuse, elles portent aussi  
1263 atteinte à notre intimité et à nos libertés.

1264 Cette accélération majeure crée toutes sortes de situations et sollicite, avec une  
1265 certaine brutalité, l'adaptation permanente de chacune et de chacun. Est-elle  
1266 réellement au service du progrès humain ?

1267 Beaucoup de senior-es sont touché-es par l'illectronisme ou la fracture numé-  
1268 rique, 40 % des personnes âgées de 70 ans et plus n'utilisent pas Internet. Près  
1269 de la moitié des personnes non équipées de téléphone portable sont des  
1270 retraité-es. Nous assistons ainsi à une nouvelle forme d'exclusion.

1271 Pourtant, nul ne peut ignorer que les nouvelles technologies peuvent être une  
1272 amélioration et une source de sécurité pour les senior-es. En faut-il quelques  
1273 exemples ? La surveillance médicalisée à domicile, certains progrès dans les équi-  
1274 pements médicaux, pouvoir gérer certains actes et formalités à domicile sans se  
1275 déplacer, lorsque nous sommes formé-es et équipé-es informatiquement, etc.

1276 Pour autant, sommes-nous vraiment gagnant-es ? Les pensions sont de plus en  
1277 plus versées avec retard. La gestion avec les assurances, les mutuelles, le trésor  
1278 public ou tout autre non-service au public, devient un calvaire.

1279 Impossible de joindre un-e interlocuteur-ric. Quel que soit le numéro, vous  
1280 tombez sur un automate téléphonique qui vous propose 10 options au choix,



1281 mais dont aucune ne correspond à votre besoin. Invariablement vous choisisez les 30 minutes d'attente très coûteuses pour obtenir un-e esclave des plateformes téléphoniques délocalisées qui ne pourra satisfaire votre demande.  
1282  
1283

1284 Plus le Gouvernement annonce qu'il s'empare de cette question, plus les senior-es se sentent isolé-es, abandonné-es dans cette jungle numérique et déshumanisée.  
1285  
1286

1287 Il ne s'agit plus du dysfonctionnement de quelques entreprises, mais de toute une société qui laisse de plus en plus de citoyen-nés à sa porte, pour satisfaire de plus en plus rapidement des appétits capitalistes insatiables. Cette société devrait être régulée, équilibrée, humaine et intégrée.  
1288  
1289  
1290

1291 Les collectivités territoriales pallient trop souvent le désengagement de l'État. Ce sont elles qui payent les installations des opérateurs téléphoniques et numériques, ou tentent de fournir un minimum de services publics lorsqu'ils ferment. Ce sont elles, aussi, qui assurent les permanences dans les locaux de La Poste fermée, ou directement au sein des établissements des collectivités territoriales. Mais ce sont elles, aussi, qui financent les maisons France Services.  
1292  
1293  
1294  
1295  
1296  
1297  
1298  
1299  
1300  
1301  
1302  
1303  
1304  
1305  
1306  
1307  
1308

1309 De plus, il existe encore de nombreux territoires non couverts par un réseau mobile, appelés couramment des zones blanches. Ce sont des territoires principalement ruraux, pour lesquels les opérateurs ne souhaitent pas investir par manque de rentabilité.  
1310  
1311  
1312

1313 Dans ce secteur, l'emploi, loin d'être encouragé, est en réduction constante avec le développement de l'intelligence artificielle, un nouveau modèle social et économique se cherche...  
1314  
1315

1316 Le numérique devient l'outil de la domination financière de quelques grandes firmes multinationales. Pour augmenter ses profits, le capitalisme en crise se saisit de toutes les opportunités offertes par le développement des technologies pour supprimer des emplois, exploiter davantage les salarié-es, les citoyen-nés et déshumaniser les relations.  
1317  
1318  
1319  
1320

1321 Notre syndicalisme est interpellé par ces constats. La CGT, dans ses ambitions revendicatives, analyse les évolutions technologiques en cours dans le monde du travail.  
1322  
1323

1324

#### **Le congrès décide :**

1325  
1326

● **que tous les retraité-es doivent avoir accès à leur droits en dehors de toute dématérialisation ;**

1327  
1328  
1329

● **de généraliser les formations à l'informatique et de rendre accessible son utilisation par une aide au financement du matériel et des formations ;**

1330  
1331  
1332

● **de poursuivre et améliorer le travail revendicatif concernant le numérique avec les actif.ves, les UFR et les USR, comme pour le bulletin de pension.**



## 1333 **6 - Démarche unitaire - L'unité syndicale**

1334 Il convient de poursuivre, d'amplifier, d'enrichir notre démarche revendicative  
1335 unitaire au plan national. Comment la décliner, dans les professions et dans les  
1336 territoires ? La CGT construit, depuis 1992-1993, le concept de « syndicalisme  
1337 rassemblé ».

1338 Nous estimons qu'il est souhaitable, dans le cadre de notre démarche unitaire,  
1339 que le débat s'intensifie de l'UCR aux UFR et USR.

1340 L'unité syndicale est un combat qui doit être mené du syndicat à la confédéra-  
1341 tion. Elle doit permettre d'élever le rapport de forces ainsi que le niveau des re-  
1342 vendications pour leur satisfaction. Elle est le socle du syndicalisme rassemblé.

1343 Chaque composante de l'unité syndicale doit garder sa libre expression dans le  
1344 but de la faire grandir. L'UCR-CGT s'inscrit pleinement dans cette démarche qu'elle  
1345 a initié depuis 2014 avec six autres organisations syndicales (FO, CFTC, CFE-CGC,  
1346 FSU, Solidaires, FGRP-RP) et deux associations (LSR et Ensemble - Solidaires).

1347 Cette stratégie unitaire a permis de construire des rassemblements, nationaux et  
1348 en territoire, qui ont contribué à freiner le Gouvernement dans ses ardeurs contre  
1349 les retraité-es, à le faire reculer sur des points tels que le pouvoir d'achat et la santé.

1350 La démarche revendicative unitaire s'est consolidée, au fil des années, sur des  
1351 contenus légitimes pour exiger des revendications cruciales pour les retraité-es,  
1352 notamment sur l'augmentation du pouvoir d'achat, l'accès à la santé, la défense  
1353 des services publics.

1354 C'est sur la base de ce contenu revendicatif que la CFDT et l'UNSA se sont ex-  
1355 clues du processus unitaire et non sur un rejet sectaire de l'intersyndicale et des  
1356 associations. Il est nécessaire pour nos organisations de poursuivre, d'amplifier  
1357 les luttes en enrichissant les contenus, en ouvrant l'unité vers d'autres organi-  
1358 sations syndicales, de rechercher des convergences avec les forces politiques  
1359 (hors RN) et associatives, de faire partager l'utilité de la démarche intergénéra-  
1360 tionnelle dans les professions et sur l'ensemble des territoires.

1361 Dans de nombreux départements, des initiatives, parfois innovantes, ont permis  
1362 la visibilité des retraité-es auprès des institutions, des élus politiques et dans les  
1363 médias. Les activités revendicatives du « groupe des neuf » en territoire permet  
1364 des échanges sur les besoins spécifiques des retraité-es. Elles doivent prendre  
1365 en compte les caractéristiques syndicales de chaque territoire. La culture du  
1366 débat, que nous avons su impulser au cours de ces nombreuses années, nous a  
1367 permis d'aller plus loin dans les contenus revendicatifs et les actions.

1368 L'UCR-CGT, forte de son organisation professionnelle (UFR) et départementale  
1369 (USR) a la capacité d'orienter, au sein d'une unité syndicale, une réflexion sur les  
1370 besoins sociaux et environnementaux des retraité-es.

1371 L'UCR-CGT, au travers de ces UFR et USR, a la capacité d'impulser, dans l'unité,  
1372 des débats publics sur les questions de société, telles que l'augmentation des  
1373 pensions, les transports, l'accès à la santé, la défense et le développement des  
1374 services publics ou sur des choix de société.

### 1375 **Le congrès décide de :**

1376 ● **s'appuyer sur l'unité syndicale établie au niveau de l'UCR-CGT pour**  
1377 **en faire un point d'appui à l'élargissement dans les UFR et les USR ;**

1378 ● **débattre régulièrement de l'unité syndicale dans toutes nos struc-**  
1379 **tures dans l'intérêt du progrès social ;**

1380 ● **favoriser la mise en place de débats sociaux avec les organisations**  
1381 **syndicales, politiques (hors RN) et associatives ;**

1382 ● **œuvrer, dans une intersyndicale la plus large possible, à la mise en**  
1383 **place de la démocratie sociale, tant au niveau national que dans les**  
1384 **territoires.**



## 1385 **7 - Droit et accès à la culture, aux loisirs et au sport**

1386 Moment attendu pour les uns, transition difficile pour les autres, le passage à la  
1387 retraite est une étape importante dans la vie. Ce passage peut faire l'objet d'une  
1388 préparation permettant de s'adapter à cette future réalité.

1389 Nous considérons que notre action doit contribuer à améliorer notre quotidien  
1390 pour le rendre plus juste et plus solidaire. Cette volonté ne peut s'exprimer que  
1391 dans un pays qui respecte les droits fondamentaux des individus, qui garantit  
1392 les libertés publiques et individuelles.

1393 Les besoins des retraité-es ne se limitent pas à ceux relatifs au quotidien  
1394 ou à la fin de vie. Ils et elles ont aussi besoin de lien social. Ils et elles sont  
1395 demandeur-euses d'activités culturelles, de loisirs, de sport. Ils et elles ont droit  
1396 à l'évasion par les voyages et les vacances.

1397 Déployer des activités de proximité, diversifiées, accessibles au plus grand  
1398 nombre, est la condition première pour combattre le repli sur soi.

1399 Le droit à une retraite décente passe par la reconnaissance des retraité-es  
1400 comme citoyen-nes à part entière, par la valorisation de la solidarité intergéné-  
1401 rationnelle et, évidemment, par des réponses adaptées aux besoins spécifiques  
1402 des retraité-es.

1403 À l'appui du formidable mouvement social pour le retrait de la réforme des  
1404 retraites, nous revendiquons le retour à un départ à la retraite à 60 ans, pour  
1405 profiter pleinement des années en meilleure santé.

### 1406 **a. Droit à la culture**

1407 Le résultat de la consultation nationale « De quoi ai-je besoin pour vivre digne-  
1408 ment ? » fait apparaître que la culture est le premier poste budgétaire supprimé  
1409 lorsqu'il faut faire des choix de dépenses. La culture est un élément d'émanci-  
1410 pation de l'être humain. Elle est une composante essentielle de ce temps libre  
1411 que constitue la retraite.

1412 Il convient de favoriser l'accès pour les retraité-es aux spectacles, aux musées,  
1413 grâce, entre autres, à des tarifs réduits, voire gratuits, et des accès libres aux  
1414 transports collectifs.

### 1415 **b. Droit aux activités physiques, sportives et de bien-être**

1416 L'allongement de l'espérance de vie à la retraite a de multiples conséquences,  
1417 notamment la volonté affichée des retraité-es de prendre soin de leur santé.  
1418 Ils et elles formulent des attentes pour leur vie future et se fixent des objectifs  
1419 de bien-être et de forme. Le sport est devenu un facteur d'équilibre. Dans ce  
1420 contexte, on pratique le sport pour s'entretenir. Avec l'âge, la pratique sportive  
1421 change de nature, puisqu'il ne s'agit plus de progresser mais de ménager sa  
1422 longévité dans une activité.

### 1423 **c. Tourisme social**

1424 Il convient de faire vivre le tourisme social pour lui permettre d'accueillir, en  
1425 toutes saisons, les retraité-es, lors de séjours de qualité et dans une dimension  
1426 intergénérationnelle. C'est aussi une bataille que nous ne devons pas lâcher,  
1427 sauf à perdre les acquis de nos comités d'entreprises coordonnés sous l'égide  
1428 de l'Ancav-TT;

1429 Nous devons exiger le maintien du dispositif Bourse solidarité vacances (BSV)  
1430 mis en place par Michèle Demessine, secrétaire d'État au tourisme en 1999, et de  
1431 la remise de 85 % du billet de train SNCF, quel que soit le trajet (TGV et RER), afin  
1432 de permettre le départ en vacances de retraité-es avec de faibles ressources.

1433 Pour répondre aux besoins culturels, de loisirs et de solidarité des retraité-es,  
1434 l'UCR-CGT a créé la fédération des associations Loisirs et solidarité des retraité-es  
1435 (LSR), et concourt à son fonctionnement. LSR est une composante de l'activité  
1436 de l'UCR-CGT. Elle a le statut d'association loi 1901.

1437 L'UCR-CGT recommande aux syndiqué-es d'adhérer volontairement à LSR tel  
1438 que prévu dans les statuts des associations LSR. L'intérêt pour la CGT reste que  
1439 les associations LSR permettent de répondre à des besoins émancipateurs et,  
1440 par là-même, de garder le contact avec les retraité-es à partir des activités de  
1441 loisirs et de culture.

1442 **Le congrès décide :**

1443 ● **que les UFR et les USR doivent s'investir dans les LSR ;**

1444 ● **de développer l'accès au droit aux loisirs pour tous-tes les retraité-es,**  
1445 **en accordant une attention particulière à celles et à ceux qui, pour**  
1446 **des raisons de pouvoir d'achat, de difficultés de déplacement ou**  
1447 **de handicap, en sont privé-es y compris dans le cadre du tourisme**  
1448 **social ;**

1449 ● **de revendiquer un Pass Culture pour les retraité-es, qui favorise**  
1450 **l'accès aux spectacles, aux musées, et un accès libre aux transports**  
1451 **collectifs ;**

1452 ● **que la pratique physique et sportive soit un droit tout au long de la**  
1453 **vie. Elle peut être porteuse d'éducation, de bien-être et de solidarité ;**

1454 ● **d'intégrer les besoins des retraité-es en matière d'équipements**  
1455 **sportifs de proximité, en tenant compte des aptitudes physiques de**  
1456 **chacun et de chacune, en développant une politique sportive pour**  
1457 **tous les âges ;**

1458 ● **de concevoir le sport associatif, en tant qu'espace d'épanouissement**  
1459 **et d'émancipation humaine qui favorise la rencontre, le partage**  
1460 **d'expériences, et qui permet de construire du lien social.**

## 1461 **CHAPITRE VI : SYNDICALISME SPÉCIFIQUE RETRAITÉ·ES**

### 1462 **1 - Les retraité-es dans la CGT**

1463 Le-a retraité-e CGT est d'abord un-e syndiqué-e CGT. En ce sens, il-elle est  
1464 porteur-euse, comme tous-tes les autres, d'un avenir social et citoyen meilleur.  
1465 Il-elle participe avec l'ensemble des salarié-es à la création d'un rapport de  
1466 forces nécessaire à la prise en compte de ses aspirations, ses revendications.

1467 Les retraité-es CGT représentent une force à part entière et importante dans la  
1468 CGT.

1469 Ils-elles se construisent à partir de leur histoire personnelle, de leur vie profes-  
1470 sionnelle, de leurs propres convictions et des valeurs de solidarité.

1471 Le syndicalisme retraité propose à chacun-e de s'inscrire dans la défense de ses  
1472 revendications dans les structures professionnelles et territoriales de l'UCR-CGT.

1473 L'UCR-CGT, comme l'UGICT-CGT, a un rôle spécifique dans la Confédération, ce  
1474 qui lui confère une place particulière dans la Commission exécutive confédé-  
1475 rale, au CCN et ce dans le cadre d'un travail permanent au travers des différents  
1476 collectifs confédéraux. L'UCR-CGT porte la spécificité retraitée, où les retraité-es  
1477 ont un rôle de savoir, d'expérience et de passeur de mémoire.

1478 Au lieu de considérer que les retraité-es ont des droits acquis durant leur vie  
1479 active, dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle, le Gouvernement et  
1480 le patronat considèrent qu'ils-elles sont un coût pour la société. Les retraité-es,  
1481 après avoir contribué comme salarié-es à la création de richesses, continuent de  
1482 participer à la société.

1483 À la retraite, des formes nouvelles de luttes apparaissent, pour combattre avec  
1484 force la régression des droits acquis depuis plus d'un siècle par le monde du  
1485 travail.





1486 Dans ce contexte, nous devons avoir la capacité de démontrer qu'agir avec la  
1487 CGT, c'est participer à un rapport de forces susceptible de faire avancer les re-  
1488 vendications tout en contribuant à la transformation de la société.

1489 Une évolution du rapport de forces nécessite obligatoirement l'élévation de  
1490 conscience des syndiqué-es comme des citoyen-nes. Cela passe par l'action de  
1491 la CGT favorisant l'accès à l'information, à la formation, à la connaissance et à  
1492 la culture.

1493 Cette élévation de la conscience politique implique une compréhension plus  
1494 aigüe du réel, le refus de la fatalité, de la résignation et de la dépolitisation.  
1495 Elle nous invite à combattre les souffrances, les injustices sociales, la misère, la  
1496 violence, l'antisémitisme, la xénophobie.

1497 C'est à l'échelle territoriale, tant au niveau des bassins de vie que d'activités, que  
1498 les retraité-es ont besoin de se rassembler, de s'organiser pour combattre l'iso-  
1499 lement, pour défendre leur pouvoir d'achat, la protection sociale, les services  
1500 publics et leur qualité de vie.

1501 L'organisation des retraité-es, dans le champ professionnel, permet de préser-  
1502 ver des liens avec leurs anciens collègues et les nouveaux en activité, afin de  
1503 défendre et de conquérir des droits liés à l'entreprise, telle que la reconnais-  
1504 sance, a posteriori, des maladies professionnelles et de leur suivi. Elle doit être  
1505 complémentaire à leur implication dans les territoires au sein des USR et sur  
1506 leur lieu de vie.

1507 L'organisation des retraité-es sur les lieux de vie permet de favoriser les conver-  
1508 gences entre citoyen-nes et de développer une activité revendicative locale et  
1509 départementale. Elle permet d'accueillir l'arrivée de nouveaux retraité-es qui  
1510 font le choix de venir s'installer dans les départements où leur champ profes-  
1511 sionnel n'existe pas toujours.

1512 Les retraité-es représentent une grande partie de la population et, en ce sens,  
1513 une force sociale en puissance, riche de leur expérience et de leurs engage-  
1514 ments dans la famille, le quartier, la société et dans l'ancienne entreprise le cas  
1515 échéant. Le syndicalisme retraité est un enjeu pour toute la CGT.

1516 Le syndicalisme retraité doit organiser la défense des droits acquis, la solida-  
1517 rité, faire valoir les spécificités et le développement intergénérationnel.

1518 **Le congrès décide de :**

- 1519 ● **faire du syndicalisme spécifique retraité un enjeu pour toute la CGT ;**  
1520 ● **développer le syndicalisme sur les lieux de vie et dans les entreprises ;**  
1521 ● **mieux travailler ensemble, UFR et USR, avec toute la CGT ;**  
1522 ● **participer aux différents collectifs confédéraux, fédéraux, départe-**  
1523 **mentaux et régionaux.**

1524 **Impulser la place des femmes retraitées dans l'UCR-CGT et dans la CGT**

1525 L'égalité femme-homme dans notre organisation doit respecter les orientations  
1526 définies par la charte de l'égalité entre les femmes et les hommes, partie inté-  
1527 grante des statuts de notre Confédération depuis 2013.

1528 À la CGT, 60,8 % des adhérent-es sont des hommes et 39,2 % sont des femmes.  
1529 Chez les actif-ves, y compris dans les secteurs professionnels à prédominance  
1530 féminine, la CGT doit encore progresser. Parmi les nouveaux adhérent-es, on  
1531 peut constater une progression, 51,99 % des nouveaux syndiqué-es sont des  
1532 hommes et 48,01 % sont des femmes.

1533 L'écart tend à se resserrer. Pour autant, un effort conséquent reste à faire pour  
1534 que davantage de femmes, et de femmes retraitées, passent le cap de la syndi-  
1535 calisation et des responsabilités syndicales.



1536 Car, force est de constater que, 52 % des retraité-es de droit direct sont des  
1537 femmes, mais qu'elles ne représentent que 28 % des syndiqué-es.  
1538 D'autant que les femmes restent moins souvent syndiquées lors du passage en  
1539 retraite que les hommes.

1540 De même, 42 % des membres de la direction sortante de l'UCR sont des  
1541 femmes, l'objectif de 50 % n'ayant pu être atteint lors de notre Comité général  
1542 du 16 mars 2021. En outre, 20 % à peine des secrétaires généraux des UFR et des  
1543 USR sont des secrétaires générales. L'exigence de parité au sein de nos organi-  
1544 sations et structures reste à l'évidence un enjeu fort.

1545 La participation des femmes dans la vie syndicale, au même titre et au même  
1546 niveau que les hommes, doit (re)devenir un enjeu fort. Les femmes retraitées  
1547 doivent prendre toute leur place dans la CGT et, dans le même temps, exprimer,  
1548 revendiquer la particularité de leurs combats pour une égalité réelle. La féminisation  
1549 des équipes dirigeantes de notre organisation syndicale reste un chemin  
1550 à parcourir. C'est un axe de travail du collectif Femmes-mixité de l'UCR-CGT.

1551 L'UCR-CGT a mis en place un collectif Femmes-mixité dans la foulée du Comité  
1552 général du 16 mars 2021. La résolution suivante avait été adoptée: « recon-  
1553 naître la place et le rôle des femmes à tous les niveaux de nos organisations, en  
1554 intégrant leurs revendications spécifiques, et, en faisant vivre dans nos organi-  
1555 sations des collectifs Femmes- mixité.

1556 Le collectif Femmes-mixité de l'UCR-CGT a bien avancé dans ses propositions  
1557 pour une société progressiste et non sexiste. Des ressources sont d'ores et déjà  
1558 à la disposition des syndicats et des militant-es pour faire vivre cet axe de tra-  
1559 vail: un diaporama intitulé « les inégalités entre les femmes et les hommes se  
1560 répercute-t-elle à la retraite ? », des communiqués et argumentaires, à télécharger  
1561 sur le site Internet du collectif Femmes-mixité confédéral.

1562 Pour que toutes et tous soient concerné-es et évoqué-es, sans ambiguïté, par et  
1563 dans les écrits de notre organisation CGT, il est désormais incontournable, dans  
1564 le respect des orientations de la CGT, de recourir et d'utiliser systématiquement  
1565 l'écriture inclusive.

1566 Au-delà de la prise de conscience individuelle que le recours à l'écriture inclu-  
1567 sive permet, il s'agit bien de porter, collectivement et de façon transversale et  
1568 constante, l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour mémoire,  
1569 l'écriture inclusive a pour objectif de gommer dans le langage, écrit ou oral, tout  
1570 ce qui pourrait s'apparenter à une discrimination sexiste ou genrée.

1571 La Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars de chaque année,  
1572 doit davantage être investie en direction des femmes retraitées, pour mettre en  
1573 avant leurs revendications et leurs combats spécifiques. Elle ne doit pas être le  
1574 seul moment de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

1575 **Le congrès décide de :**

- 1576 ● reconnaître la place et le rôle des femmes à tous les niveaux de nos  
1577 organisations ;
- 1578 ● amplifier la mobilisation des femmes retraitées et leur syndicalisa-  
1579 tion autour de leurs revendications spécifiques ;
- 1580 ● impulser et continuer à faire vivre, dans nos organisations retraitées,  
1581 des collectifs Femmes-mixité ;
- 1582 ● généraliser le recours à l'écriture inclusive dans tous les supports de  
1583 communication, de presse et revendicatifs.



## 1584 **2 - Bataille des idées**

- 1585 Le libéralisme porte en lui la destruction des traditions collectives.
- 1586 La pensée libérale repose sur la volonté de donner la primauté au capital sur  
1587 le travail.
- 1588 Tous les acquis sociaux, toutes les lois que les pouvoirs du capital ont dû concé-  
1589 der du fait, notamment, de leur faillite morale, après 1945, doivent disparaître.
- 1590 Il y a dans cette politique une revanche sociale et, dans la bataille des idées,  
1591 l'adversaire est de taille. Il s'appuie sur un appareil d'État, des intellectuels liés à  
1592 la bourgeoisie, de puissants canaux de propagande. Il détient quasiment tous  
1593 les leviers de la communication.
- 1594 La modification de la loi Bichet et de ses principes issus du Conseil national de  
1595 la Résistance accentue encore la domination du capital sur de la presse, en ou-  
1596 vrant à la concurrence le secteur de la distribution ; la presse devient un produit  
1597 comme un autre et sa valeur marchande est plus importante que l'expression  
1598 des idées ;
- 1599 Toute la vie culturelle et intellectuelle de notre communauté (journaux, livres,  
1600 éducation, cinéma, radios, télévisions, vidéo, etc.) est aux mains des plus riches  
1601 qui n'ont de cesse d'empêcher la propagation d'idées qui leur sont contraires.
- 1602 90 % de la presse et des médias sont la propriété de 8 milliardaires.
- 1603 Intoxiquées par les discours du capital, les classes populaires doutent des pos-  
1604 sibilités de changement et préfèrent souvent opter pour des stratégies indivi-  
1605 duelles de survie, quand elles ne dérivent pas vers des positions extrêmes.
- 1606 Dans cette bataille des idées et des valeurs dominantes, l'extrême droite a mar-  
1607 qué des points, ces dernières années, en s'appuyant sur les désillusions consé-  
1608 cutives aux promesses de changement non tenues par les gouvernements  
1609 successifs.
- 1610 **Gagner l'opinion publique**
- 1611 Quel que soit le débat, santé, pouvoir d'achat, climat, immigration ou autre  
1612 sujet, la CGT doit gagner l'opinion publique. Le mouvement social contre la  
1613 réforme des retraites en est la démonstration. On a besoin de faire connaître  
1614 nos propositions, nos arguments, en favorisant la culture du débat avec nos  
1615 syndiqué-es, dans nos organisations, mais aussi en utilisant mieux les outils de  
1616 communication existants.
- 1617 Pour se faire entendre et pour convaincre, au-delà des débats et des échanges  
1618 que nous pouvons construire dans le cadre de nos réunions, il nous faut utiliser,  
1619 en complément, les outils de communication en les rendant accessibles à tous.
- 1620 Il nous faut élever notre façon de mener la bataille des idées : gagner en  
1621 proximité avec les retraité-es et utiliser l'ensemble des nouveaux moyens mis  
1622 à notre disposition.
- 1623 Le renforcement de l'UCR-CGT passe par des campagnes faisant connaître les  
1624 victoires obtenues et les objectifs poursuivis pour l'amélioration du sort des  
1625 citoyen·nes.
- 1626 Il nous faut faire en sorte d'être vu-es, écouté-es, non seulement par les  
1627 retraité-es que nous connaissons, par nos syndiqué-es, mais par l'ensemble des  
1628 retraité-es dans leur diversité.
- 1629 Nous devons être attentif-ves à l'évolution du mouvement social et tout faire  
1630 pour conforter l'avancée de nos propositions dans l'opinion gagnée chez les  
1631 citoyen·nes.
- 1632 **Communication, réseaux sociaux**
- 1633 Il ne suffit pas de parler des retraité-es, de leur situation et de leurs préoccupa-  
1634 tions, il nous faut parler aux retraité-es tels qu'ils-elles sont, au travers de notre



1635 communication écrite (tracts), au travers des réseaux sociaux, au travers de  
1636 notre presse syndicale.

1637 Nos tracts et nos argumentaires sont à disposition de nos responsables  
1638 syndicaux-ales, des militant-es, de nos syndiqué-es, au travers de notre com-  
1639 munication, par mail, mais doivent être accessibles sur nos outils Internet et  
1640 Intranet. Ils sont indispensables surtout parce qu'ils sont l'occasion d'aborder  
1641 les retraité-es, de discuter avec eux, de les entendre et ainsi de construire, avec  
1642 eux-elles, des revendications adaptées. Le déploiement de notre action dans les  
1643 lieux de vie est essentiel à notre vie syndicale et au développement de notre  
1644 visibilité et de notre influence. Un-e militant-e, un-e adhérent-e, qui bénéficie  
1645 des informations et des arguments diffusés de façon réactive sera plus assuré-e  
1646 pour aller à la rencontre des retraité-es sur un marché ou sur nos points de ren-  
1647 contre. La communication doit être aussi un outil à développer pour accompa-  
1648 gner toutes les campagnes de syndicalisation et les campagnes revendicatives.  
1649 Elle est un support pour faire découvrir et faire connaître notre organisation.

1650 Notre site Internet doit être la source, pour chaque syndiqué-e, chaque  
1651 militant-e, des informations : tracts, argumentaires, pétitions, repères revendi-  
1652 catifs de l'activité de l'UCR-CGT.

1653 Il est décisif de développer l'influence de la CGT parmi les nombreux retraité-es  
1654 qui utilisent les réseaux sociaux.

1655 Malgré la fracture numérique, l'utilisation d'Internet par les seniors a consi-  
1656 dérablement augmenté ces dernières années. Près de 58 % des personnes  
1657 âgées ont déclaré utiliser au moins un réseau social en 2020. 43 % des plus de  
1658 65 ans sont inscrit-es sur les réseaux sociaux. Ils-elles sont surtout présent-es  
1659 sur Facebook, Skype et Twitter. Facebook est le réseau social favori des plus de  
1660 65 ans, notamment avec les tablettes, particulièrement plébiscitées par cette  
1661 frange de la population.

1662 Chez les 60-69 ans, une personne sur quatre est membre d'un réseau social.  
1663 Leur présence a quintuplé en cinq ans. Les réseaux sociaux doivent nous per-  
1664 mettre de faire des campagnes de renforcement de notre syndicalisme spéci-  
1665 fique et d'abonnement à notre magazine Vie nouvelle, en complémentarité de  
1666 nos vecteurs de communication traditionnels.

1667 N'oublions pas que ces outils relèvent ou appartiennent à des grosses entre-  
1668 prises du CAC 40.

1669 L'UCR-CGT doit se faire connaître et reconnaître dans notre presse confédé-  
1670 rale. Chaque adhérent-e reçoit le journal Ensemble-NVO, support utile égale-  
1671 ment pour faire connaître notre démarche revendicative, notre syndicalisme  
1672 spécifique.

1673  
1674  
1675  
1676  
1677  
1678  
1679  
1680  
1681

**Le congrès décide de :**

- **poursuivre l'information de notre démarche revendicative sur notre site Internet et sur Intranet ;**
- **impulser une présence plus active de l'UCR-CGT sur les réseaux sociaux ;**
- **réfléchir à l'organisation d'une journée d'étude sur les enjeux de la bataille des idées, de la communication ;**
- **poursuivre, avec la Confédération, la présence de l'UCR-CGT, pour porter la spécificité retraitée, dans le journal *Ensemble*.**



### 1682 **3 - Vie nouvelle**

1683 L'UCR-CGT a fait le choix politique d'éditer son propre magazine, *Vie nouvelle*  
1684 qui a la confiance d'un peu plus 56 000 abonné-es, un magazine qui plaît à ses  
1685 lecteur-ices et à leur entourage.

1686 C'est un outil précieux de presse CGT, essentiel pour la vie et l'action de nos  
1687 organisations et dédié à tous les retraité-es. Il est écrit par des journalistes  
1688 engagé-es et par des militant-es CGT.

1689 Dans la bataille idéologique que livre le libéralisme contre les revendications  
1690 et les aspirations des retraité-es, il donne des arguments, des analyses qui per-  
1691 mettent de comprendre et de répondre aux campagnes de culpabilisation et  
1692 de dénigrement.

1693 Au-delà de cette dimension essentielle, il aborde également les domaines et  
1694 les centres d'intérêt qui animent les retraité-es dans leur diversité. Il permet  
1695 ainsi de répondre aux besoins spécifiques des senior-es, dans la période de vie  
1696 singulière de la retraite qui offre davantage de temps pour soi, pour s'informer,  
1697 se cultiver, participer à des activités de loisirs.

1698 Des salarié-es, journalistes, maquettiste, secrétaire de rédaction et des  
1699 militant-es réalisent le magazine qui paraît tous les deux mois. La diversité des  
1700 thématiques abordées, sujets de société, situation internationale, vie syndicale,  
1701 consommation, questions juridiques ou gastronomie permet à chacun-e d'y  
1702 trouver son compte.

1703 Au fil du temps, les formats d'écriture ont été enrichis - interviews, dossiers, ana-  
1704 lyses, critiques de livres - pour offrir aux lecteur-ices un magazine vivant, renou-  
1705 velé et en constante évolution. À cet égard, l'équipe éditoriale reste toujours à  
1706 l'écoute de ses abonné-es et de ses lecteur-ices et attache un intérêt particulier  
1707 à leurs courriers.

1708 Il nous faut placer notre magazine *Vie nouvelle* au cœur de notre combat, en  
1709 portant la démarche revendicative qui est la nôtre. *Vie nouvelle* représente un  
1710 véritable support pour notre activité, pour la mobilisation et l'action, pour le  
1711 renforcement. C'est un lien indispensable entre les lecteur-ices isolé-es et la  
1712 CGT, intergénérationnel et interprofessionnel.

1713 Assurer la pérennité de notre magazine, par un renouvellement et un élargis-  
1714 sement de son lectorat, est aujourd'hui essentiel. Sa diffusion nécessite donc  
1715 une meilleure prise en compte, une approche différente, plus offensive, plus  
1716 militante.

1717 Les fortes mobilisations des retraité-es dans le mouvement social contre la  
1718 réforme des retraites, ces derniers mois, les nouveaux combats que nous  
1719 mènerons, sont une opportunité pour élargir le nombre des abonné-es à *Vie*  
1720 *nouvelle*, à condition que *Vie nouvelle* se voit dans les manifestations, les points  
1721 de rencontre, les réunions de syndiqué-es, comme les réunions publiques, les  
1722 congrès, les initiatives CGT, LSR et dans les initiatives unitaires.

#### 1723 **Le congrès décide de :**

- 1724 ● **gagner la mise en place de responsables de *Vie nouvelle* dans cha-**  
1725 **cune de nos organisations (UFR, USR, sections) ;**
- 1726 ● **promouvoir la diffusion de notre magazine *Vie nouvelle* dans et hors**  
1727 **CGT ;**
- 1728 ● **développer la campagne d'abonnements à *Vie nouvelle* auprès de nos**  
1729 **syndiqué-es : « à chaque adhésion son abonnement à *Vie nouvelle* ».**



#### 1730 **4 - Évolution de nos forces organisées**

1731 Pour la construction du rapport de forces, le renforcement et la syndicalisation  
1732 sont des questions récurrentes, posées depuis plusieurs années dans la CGT.  
1733 Nous pourrions le dire aussi du syndicalisme français en général, tant le taux de  
1734 syndicalisation en France est faible, pour plusieurs raisons qui tiennent à son  
1735 histoire et à sa structuration. Notre jeune syndicalisme retraité CGT a, quant à  
1736 lui, évolué depuis 1982 - date de sa création - et a pris sa place dans la société  
1737 et dans la CGT.

1738 Notre syndicalisme retraité CGT est une force incontournable pour la défense  
1739 des revendications du monde retraité, en jouant son rôle d'impulsion et d'action  
1740 dans l'intersyndicale, ainsi que dans le développement des luttes spécifiques.

1741 Notre syndicalisme retraité CGT n'est pas une force d'appoint, mais une compo-  
1742 sante indispensable au rapport de forces en général, même si cette notion doit  
1743 parfois encore s'affirmer. Pourquoi cette reconnaissance ne se traduit-elle pas  
1744 en adhésions au syndicalisme CGT retraité ? La lutte est un moment propice à  
1745 la syndicalisation. Nous devons donner un coup d'accélérateur par une double  
1746 campagne offensive.

1747 Le syndicalisme est un moyen de conquêtes sociales. La CGT a besoin des  
1748 retraité-es et les retraité-es ont besoin de s'organiser avec la CGT : un enjeu es-  
1749 sentiel. Le syndicalisme spécifique retraité a évolué.

1750 Être syndiqué-e, quand on est en retraite, est indispensable pour défendre ses  
1751 droits, combattre l'isolement, défendre notre pouvoir d'achat, la protection  
1752 sociale, les services publics et notre qualité de vie. À la retraite, une nouvelle  
1753 tranche de vie s'ouvre à nous. Avec cette transition, la continuité syndicale et  
1754 revendicative est indispensable. Cela passe par la mise en œuvre d'une vie syn-  
1755 dicale permettant de militer, avec plaisir, en défendant les revendications dans  
1756 la convivialité et la fraternité qui nous unissent.

1757 Pour autant, nous sommes toujours confronté-es à la désyndicalisation de  
1758 7 syndiqué-es sur 10, lors du passage à la retraite, sachant que 50 % des salarié-es  
1759 sont déjà en dehors de l'entreprise au moment de leur départ à la retraite. Il y a  
1760 plus de retraité-es, mais moins de retraité-es syndiqué-es.

1761 Or il est possible, dans le mouvement de revendications et de luttes que connaît  
1762 le pays, de réaliser de nombreuses adhésions.

1763 Cela est possible, à condition que chaque organisation en fasse une priorité. Il  
1764 s'agit :

1765 ● d'améliorer la « qualité de vie syndicale » indispensable pour mener notre  
1766 activité, qui prend un peu plus de place au sein des USR et UFR ;

1767 ● de poursuivre la mise en place de responsables à la Vie syndicale et à *Vie*  
1768 *nouvelle*, reposant sur un collectif militant, qui intègre la formation syndicale,  
1769 la démocratie et la rencontre fréquente avec les syndiqué-es.

1770 ● de construire des plans de travail entre actif-ves et retraité-es dans les grandes  
1771 entreprises, comme dans les petites et moyennes, pour réaliser et gagner la  
1772 continuité syndicale et revendicative et la continuité militante. Militer en-  
1773 semble, USR et UFR, en fonction des structurations professionnelles des UFR,  
1774 à l'échelon départemental ou régional.

1775 ● de faire vivre nos campagnes de renforcement, comme « la campagne  
1776 double de syndicalisation et d'abonnements à *Vie nouvelle* », afin de retrouver  
1777 nos 100 000 adhérent-es et de les dépasser.

1778 La préparation à la retraite nécessite de s'informer et se former : « découvrir le  
1779 syndicalisme retraité ».

1780 Il convient d'organiser des formations pour les premier-ères dirigeant-es de  
1781 l'UCR-CGT, des USR et des UFR, pour aider à la prise de mandat et de responsa-  
1782 bilité, et à l'animation de la vie syndicale.



1783 Renforcer nos liens, nos contacts avec nos adhérents, en les replaçant au centre  
1784 de nos décisions, en les rendant véritables acteur.trices de l'activité syndicale,  
1785 en un mot, faire vivre la démocratie est essentiel.

1786 Notre choix de vie syndicale nécessite que le·la syndiqué·e soit l'élément dé-  
1787 terminant et le·la premier·ère acteur·trice de notre syndicalisme. Il convient de  
1788 favoriser les rencontres avec les non syndiqué·es lors de débats publics.

1789 Donnons des moyens pour l'activité, en :

1790 ● gagnant partout les cotisations à hauteur de 1 %, comme le prévoient nos  
1791 statuts ;

1792 ● assurant la rentrée régulière des cotisations et leur reversement aux diffé-  
1793 rentes structures de la CGT ;

1794 ● recherchant à concrétiser les modalités de répartition des cotisations, en  
1795 concertation avec la Confédération, l'UCR-CGT, les UD, les USR.

1796 **Le congrès décide de :**

1797 ● **maintenir l'objectif des 100 000 adhérent·es et de les dépasser, en**  
1798 **développant la continuité syndicale et en prenant en compte les**  
1799 **transformations du travail ;**

1800 ● **mieux faire connaître la nécessité du syndicalisme retraité en entre-**  
1801 **prise et sur les lieux de vie ;**

1802 ● **poursuivre et amplifier les campagnes de renforcement, en y consac-**  
1803 **rant les moyens nécessaires ;**

1804 ● **créer les conditions d'une vie syndicale, dynamique, attractive et**  
1805 **gagner un responsable à la Vie syndicale dans toutes les UFR et USR ;**

1806 ● **organiser des journées d'information et de formation pour les**  
1807 **retraité·es et les futur·es retraité·es ;**

1808 ● **poursuivre la formation de nos dirigeant·es ;**

1809 ● **faire vivre, avec les organisations de la CGT, les règles de répartition**  
1810 **territoriale des cotisations.**

# Vie nouvelle

Le magazine fait par et pour les retraités



# Abonnez-vous!

## Ou parrainez un·e ami·e !

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Dernière profession : \_\_\_\_\_

*Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement (15 €)  
à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex*

# 15 €

Offre réservée aux nouveaux abonnés

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

[www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)



✓ Aux UFR, aux USR, aux sections syndicales

Montreuil, le 26 juin 2023

Cher·es Camarades,

Vous venez de recevoir le document d'orientation du 12<sup>e</sup> congrès de l'UCR-CGT qui se déroulera du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023. Ce document doit permettre d'organiser, dans les sections, les UFR et les USR, des temps d'échanges et de débats avec toutes les syndiqué·es. Seules, les UFR et les USR pourront à l'issue des débats, formuler des propositions d'amendements pour enrichir le document.

Les délégué·es au congrès seront porteur·ses des réflexions partagées de leur organisation et des amendements qu'ils ou elles auront proposé·es.

La commission exécutive de l'UCR-CGT a décidé de règles de travail pour gérer au mieux les amendements et ainsi faciliter le travail de la commission avant le congrès :

- La feuille d'amendement est adressée avec le document d'orientation, en dernière page ;
- 1 seul amendement devra être présenté par feuille (soit autant de feuilles que d'amendements) ;
- Seules, les UFR et USR sont habilitées à formuler des amendements ;
- La feuille d'amendement devra être signée par le ou la Secrétaire de l'organisation et porter le tampon de l'organisation ;
- La date limite de réception des amendements est fixée au **6 octobre 2023** ;
- Les amendements pourront être adressés par courriel ou par la poste aux adresses suivantes :

Courriel : [revendicatif.ucr@cgt.fr](mailto:revendicatif.ucr@cgt.fr)

Courrier : UCR-CGT – 12<sup>e</sup> congrès – Commission document d'orientation – amendements  
263 rue de Paris  
93515 Montreuil. Cedex

Nous mesurons bien les contraintes posées, cependant la collaboration de chacun·e contribuera à la qualité et au sérieux que se doit la commission.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite bon travail.

**Cathy Tran-Phung Cau,**

*Pour la commission du document d'orientation du 12<sup>e</sup> congrès de l'UCR-CGT*

**union confédérale des retraités •** 263 rue de Paris case 3-1 • 93515 Montreuil cedex

Secrétariat général : 01 55 85 83 70 • Politique financière : 01 55 82 81 76 • Administration : 01 55 82 89 71 • Communication : 01 55 82 83 84 •  
Fax : 01 55 82 83 75 • E-mail : [ucr@cgt.fr](mailto:ucr@cgt.fr) • Site : [www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)

